

AUX ANNONCEURS

Pour vendre à la Beauce, il vous faut annoncer dans la Beauce.
Annoncez dans "LE GUIDE" c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

LE GUIDE

LE JOURNAL BEAUVERON

Vous offre un grand nombre de lecteurs qui seront demain vos clients, si vous utilisez "LE GUIDE" en y insérant votre annonce. N'hésitez pas. "LE GUIDE", c'est votre chance.

VOL. 5. — No 8

"LE GUIDE", 9 SAINT-ANTOINE, STE-MARIE, B.C.E.

VENDREDI LE 23 FEVRIER 1934

CHRONIQUE

RESUME DES EVENEMENTS DE LA SEMAINE

Par: J. A. C.

QUEBEC ET CHRC

Comme tous les radiophiles l'ont constaté, le poste québécois CHRC vient de changer sa fréquence "ou inversement" sa longueur d'onde afin de donner une meilleure émission pour les postes éloignés, en campagne.

LE PROCES DE N. PHILIPPS

Le procès de N. Philipps, accusé du meurtre des cousines Asch, a commencé lundi, à Québec, présidé par le juge Greenshields. Seuls les canadiens français bilingues ont été admis dans le jury: la cause est entendue en anglais.

LE ROI DE BELGIQUE

Le roi Albert I de Belgique, qui accomplit de grands exploits durant la guerre mondiale de 1914, a été tué accidentellement en faisant l'ascension d'un pic. L'alpiniste ayant posé la main sur une pierre qui jallissait de la falaise, celle-ci se détacha et le roi tomba dans une crevasse et se fractura le crâne. Son corps fut retrouvé quelques heures après l'accident. Son fils aîné de Brabant sera proclamé le Roi Léopold III de Belgique.

ACCIDENT A MONTREAL

Un grave accident est survenu, samedi, à Montréal, causant la mort d'un garçonnet de 14 ans et faisant 3 blessés. Ces quatre victimes furent écrasées contre la devanture d'un magasin par le véhicule qui dérapa en sortant des ornières, creusées dans la glace.

COMMERCE RUSSO-AMERICAIN

Les Etats-Unis financeront le commerce avec la Russie et à cet effet, le gouvernement vient de former une banque d'importation et d'exportation pour stimuler le commerce avec la Russie.

GUERRE TARIFAIRE

Une nouvelle guerre tarifaire s'élèvera entre la France et l'Angleterre parce que celle-ci n'est pas satisfaite de la façon dont on opère avec le système de quota français.

LE BILL CARON

Le bill Caron, relatif au port obligatoire des lumières sur les voitures voyageant sur les grandes routes, a été battu en 3e lecture. Afin de sauver le projet Caron, un amendement, appuyé par le premier ministre, fut proposé, mais ce dernier effort fut vain.

LE CARDINAL

Son Eminence le Cardinal J. M. R. Villeneuve, O.M.I., a fêté la semaine dernière, le premier anniversaire de son élévation au cardinalat.

VOTE DE CONFIANCE

A Ottawa, le premier ministre du Canada R. B. Bennett, vient de remporter une grande victoire, en obtenant un vote de confiance de 110 voix contre 76.

A LONDRES

A Londres, les officiers de la conférence du désarmement discutent de l'opportunité d'une session spéciale pour tenter d'aplanir les difficultés qui nuisent à la conférence.

TERRE-NEUVE DEVIENT COLONIE

Vendredi dernier, à St-Jean, Terre-Neuve, a eu lieu la transmission des pouvoirs qui fait de l'île, une simple colonie de la couronne britannique. La nou-

HEBDOMADAIRE

velle commission administrative se compose de 6 membres, dont 3 du Royaume-Uni et trois de Terre-Neuve.

LES FRANCAIS ET LE 4e CENTENAIRE

La France vient de décider de prendre part aux fêtes du 4e centenaire de la découverte du Canada par Jacques-Cartier. Ces fêtes grandioses qui auront lieu à la fin d'août se dérouleront à Gaspé, Québec, Trois-Rivières, Montréal.

EN ESPAGNE

Suivant une déclaration faite récemment par le premier ministre Leroux, le calme relatif régnerait en Espagne. De terribles persécutions eurent lieu il y a quelque temps contre les catholiques et plusieurs religieux dont les Jésuites furent destitués de leurs biens et chassés de leur pays.

GUERRE EUROPEENNE?

M. Henry Beranger, président du comité des Affaires Etrangères du sénat, voit dans la situation actuelle de l'Autriche, les menaces d'une guerre européenne. Les troubles, qui ont éclaté la semaine dernière à Vienne, la capitale, ont causé plusieurs centaines de morts.

LES VEHICULES-MOTEURS

En vertu de l'entente prise entre les représentants des provinces, de nombreux changements seront apportés à la loi actuelle des véhicules-moteurs. La limite de vitesse sera changée. Les autos de promenade pourront filer à 15 milles dans une courbe, au lieu de 8 comme par le passé. Les autobus pourront faire du 30 milles en rase campagne mais ils devront se limiter à 20 milles dans les villages.

PROTESTATIONS DE LEROUX EN ESPAGNE

M. Leroux, président du conseil de Madrid, a déclaré que le gouvernement protesterait vigoureusement auprès du vatican contre un discours du nonce papal, qui s'en serait pris à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, telle qu'appliquée en Espagne.

PROJET DE DUPLESSIS

Le chef de l'opposition soumet un projet pour mettre fin au mouillage des "stocks". M. Maurice Duplessis veut enlever aux compagnies le droit de vendre des obligations sur des possibilités du développement d'une entreprise. Ce projet aura donc pour but d'empêcher des abus qui dans le passé ont ruiné l'épargne populaire.

L'EXECUTION

D'EDITH CAVELL ETAIT NORMALE

Londre. — Selon le secrétaire financier du "War Office", M. Duff Cooper, l'exécution d'Edith Cavell, pendant la guerre était justifiée. Devant une assemblée d'officiers ministres, M. Cooper a déclaré que cette exécution était selon les règles de la guerre mais que les Allemands auraient dû savoir que cela était de nature à armer 100,000 hommes contre eux.

Edith Cavell fut exécutée par les Allemands après avoir été trouvée coupable d'avoir aidé à l'évasion de 10 prisonniers belges au cours de 1915. Un pic des Montagnes Rocheuses porte son nom et perpétue sa mémoire.

60 degrés sous zéro à Doucet

Un nouveau record vient d'être établi par le thermomètre. A Doucet, dans le nord de Québec, le mercure a descendu à soixante degrés sous zéro, soit la plus basse température enregistrée dans n'importe quelle région du Canada depuis le commencement de l'hiver.

NOUVEAU CURE A ST-MAGLOIRE

Nous avons appris avec plaisir, la nouvelle de la nomination de M. l'abbé Thomas Pelletier, curé de St-Simon les Mines au poste de curé de St-Magloire, Bellechasse. Depuis cinq années, M. le curé Pelletier s'est dévoué pour le développement spirituel et matériel de la petite paroisse canonique de Saint-Simon, une division de la grande paroisse de Saint-François. Il avait succédé à M. l'abbé Pettigrew, premier curé de cette paroisse, et ancien vicaire à Beauville. Durant les cinq années de son séjour dans Saint-Simon, M. le curé Pelletier a terminé la chapelle, construit une vaste sacristie école, enjolivé le presbytère et les abords de la chapelle, aidé à la construction des chemins, au développement agricole, fait oeuvre enfin d'un véritable curé de colonisation.

Dimanche prochain, il fera ses adieux à ses paroissiens et quittera la paroisse, lundi, après avoir chanté une grand'messe, à huit heures, pour tous les bienfaiteurs vivants et défunts de la paroisse. Il sera dans sa nouvelle paroisse, lundi soir.

NOTRE CONFRERE IRENEE MASSON DANS LE DEUIL

M. Irénée Masson, chef de l'Information au "Soleil", vient d'être douloureusement affligé par la mort de son père, M. Edouard Masson, qui a succombé aux suites d'une brève maladie, jeudi dans la nuit.

Le regretté défunt était âgé de 68 ans. Il était à sa retraite depuis quelques années, après avoir été longtemps au service de la ville.

Feu M. Edouard Masson était l'époux de dame Claudia Langlois, décédée il y a plusieurs années. Il était avantagusement connu dans le quartier Saint-Roch où il avait toujours demeuré. Il laisse pour le pleurer cinq enfants, soit une fille et quatre fils. Ce sont: Mlle Corinne Masson, M. Irénée Masson, Antonio Masson, le R. P. Vincent-Marie Masson, des Dominicains, et M. Edouard Masson.

Ses funérailles ont eu lieu lundi, à 9 heures, en l'église paroissiale de Saint-Roch.

Notre journal prie M. Irénée Masson et toute la famille en deuil de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

LISEZ

Que vous ayez ou non une police de la Metropolitan Life Insurance Company.

Ce rapport montre comment une compagnie d'assurance-vie a traversé les cinq dernières années. Nous serons heureux de vous apprendre comment un contrat d'assurance-vie émis par la Metropolitan, peut aider à procurer, à vous et à votre famille, l'indépendance et la sécurité financière, s'adresser à M. J. A. Boily, Beauce Jct.

DE NOUVEAUX SUCCÈS POUR LA METROPOLITAN

Enormes dividendes payés pour la troisième fois dans l'histoire.

La Metropolitan Life Insurance Company soumet, aujourd'hui, à ses vingt-cinq millions d'assurés, le rapport financier de 1933 qui révèle, comme traits marquants, les paiements faits aux assurés pour un montant total plus élevé que jamais; un accroissement de l'actif; la répartition aux assurés du troisième des plus forts dividendes de l'histoire de la compagnie. Le rapport rappelle encore que la compagnie est absolument mutuelle et qu'elle n'a pas d'actionnaires.

Ce rapport est en lui-même une preuve évidente de la confiance du peuple du Canada et de celui des Etats-Unis dans la protection stable qu'offre l'assurance-vie. En effet, la Metropolitan a versé plus de deux milliards de dollars à ses assurés et à leurs bénéficiaires, au cours des cinq dernières années.

En 1934, la somme de \$95,230,452 est mise en réserve afin de servir des dividendes aux assurés. L'échelle régulière des dividendes répartis aux titres des polices à primes courantes est la même que celle de l'an passé. Si l'on tient compte de la répartition des dividendes de 1934, il apparaît que, depuis le début de ses opérations, la Metropolitan a payé ou crédité à ses assurés, sous forme de bonis ou de dividendes, un montant total de \$18,472,210. De ce montant, \$400,000 ont été réalisés et répartis au cours des quatre dernières années.



HARRY D. WRIGHT

Troisième vice-président et général, au Canada, de la Metropolitan Life Insurance Company qui révèle une augmentation de placements dans le Dominion.

Dans un commentaire sur les activités de la compagnie, le troisième vice-président, M. Wright, gérant au Canada, s'exprime ainsi: "En 1933, nous avons plus versé à nos assurés du Dominion qu'en aucune autre année écoulée depuis le début de notre entreprise au pays, en 1872. C'est ainsi, qu'au cours des cinq dernières années, le montant total des argentés payés a atteint \$116,074,446." M. Wright fait encore remarquer que les placements effectués par la Metropolitan Life, au Canada, ont été portés, au cours de l'année, à \$246,233,408, et que le total des assurances en vigueur au pays ont dépassé un milliard de dollars.

Le 31 décembre, l'actif de la compagnie était de \$3,890,761,191; c'est-à-dire une augmentation de \$91,888,766 sur l'année précédente. On a fait remarquer que l'un des principaux changements opérés dans l'actif, au cours de l'année, a été dû à l'acquisition plus considérable d'obligations, notamment d'obligations des gouvernements, des provinces, des états et des municipalités, et à l'augmentation d'espèces en caisse, ce qui a mis à la disposition de la compagnie des disponibilités plus considérables.

Le revenu total de la compagnie, pour l'année, s'est chiffré à \$571,233,008. Ce montant a été amplement suffisant pour répondre à toutes les demandes de l'année, pour verser aux assurés les sommes dues, pour payer les frais d'administration, pour faire à la réserve les dépôts additionnels nécessaires, et, enfin, pour augmenter la caisse de surplus et la porter à \$243,123,082. Sans parler d'un autre élément de sécurité constitué par le fonds de \$43,000,000 affecté aux éventualités.

Les paiements faits, en 1932, aux assurés de la Metropolitan et aux bénéficiaires de ceux-ci, avaient dépassé le demi-milliard. Or, ces paiements ont été eux-mêmes dépassés, en 1933, car on y a versé \$572,379,580 en bénéfices aux assurés, en dotations parvenues à échéance, en rentes, en dividendes, en bénéfices d'incapacité, en rachats de polices, etc. De ce dernier montant total, on a payé pour sinistres mortuaires la somme de \$151,596,874 et on a payé, à des assurés vivants, la somme de \$400,000,000.

En 1933, le montant total des assurances émises, réimprimées et augmentées, a été de \$2,174,884,475. De ce montant, \$1,583,300,706 ont été

La popularité de Clark Gable!

BALTIMORE. — Clark Gable, l'étoile de cinéma qui aurait conquis le cœur de toutes les femmes, est peut-être moins populaire qu'on ne le croit. Deux cent cinquante jeunes filles de Washington furent invitées récemment à venir prendre le thé avec lui, au cours d'une tournée, et seulement treize répondirent à l'invitation.

M. DUNLOP AU CLUB CANADIEN

Le Club Canadien recevra samedi, le 24 février, à une heure P.M., au Château Frontenac, M. W.-J. Dunlop, "Director of University Extension and Publicity", de l'Université de Toronto, qui a bien voulu consentir à adresser la parole et qui a choisi comme sujet de sa causerie: "L'Education par la Radio".

Le dîner sera présidé par M. Onésime Gagnon, M.P., député de Dorchester et président du Club Canadien.

La réputation du conférencier et le sujet de grande actualité qu'il traitera avec toute la compétence qu'on lui connaît attireront de nombreux auditeurs.

M. le président du Club et les membres de son bureau de direction invitent tous les amis du Club Canadien d'assister à ce dîner de samedi midi ainsi qu'à la conférence de M. Dunlop.

A STE-MARIE

M. Léopold Gagnon et M. Roland Debois de Ste-Marguerite étaient de passage à Ste-Marie récemment.

M. Jean Guay de St-Elzéar était de passage à Ste-Marie lundi.

M. Paul-Eugène Couture de Frampton, était de passage à Ste-Marie, l'hôte de Mlle Bernadette Gilbert.

M. Philippe Beaulieu est retourné à East-Broughton après avoir passé quelques jours à Ste-Marie.

Mlle Marcelle Gingras est retournée à Québec après avoir passé quelques semaines à Ste-Marie chez M. le Dr et Mme J.-Antoine St-Jacques.

Mme Eugène Gagnon est de retour d'une promenade à Québec.

M. Jean-Marie Lachance de Québec de passage à Ste-Marie récemment.

M. Alexandre Gagné, professeur de Québec de passage à Ste-Marie en fin de semaine.

M. Gaston Gingras de Québec, en promenade à Ste-Marie chez sa soeur Mme Dr A. St-Jacques.

Mme Joseph Vachon de retour d'un voyage à Québec.

Mlle Anna Provost passe la semaine à Québec chez des parents et amis.

Mme Léon Noël de Québec a visité ses parents et amis à Ste-Marie Beauce. Mme Noël est retournée à Québec mardi matin.

souscrits dans la branche ordinaire: \$1,505,470,439 dans la branche Industrielle à primes hebdomadaires ou mensuelles: \$86,223,390 dans la branche collective.

Le montant total des assurances en vigueur auprès de la Metropolitan Life à la fin de 1933, était de \$18,802,984,818; ce montant suffisait à conserver à la Metropolitan sa suprématie parmi toutes les compagnies d'assurances sur la vie. Du montant total d'assurances en vigueur, \$9,936,236,416 appartenait à la branche ordinaire; \$6,424,469,056, à la branche Industrielle; et \$2,442,279,246 à la branche collective. En plus, les assurances accident et maladie en vigueur se chiffraient à \$1,213,622,700 de capital assuré au décès et à \$12,530,913 d'indemnité hebdomadaire.

LE DRAPEAU NATIONAL

Le projet de création d'un drapeau national pour le Dominion du Canada a subi un nouvel échec. Sept députés conservateurs se sont cependant prononcés contre l'ajournement de cette question.

MM. F.-J. Laflèche, Richmond-Wolfe; C.-H. Dickie, Nanaimo; Onésime Gagnon, Dorchester; W.-G. Ernst, Queens-Lunenbourg; B.-M. Stitt, Nelson; J.-H. Stitt, Selkirk et R.-M. White, Mont-Royal, se sont prononcés contre l'ajournement du débat.

LA FARCE DU JOUR

Connaissez-vous la rumeur qui circule...? Wilfrid Nadeau, l'ex-gérant de l'"Eclaireur" de Beauceville a l'intention de partir un nouveau journal à St-Georges de Beauce. Pour une bonne, en voilà une bonne. Non pas que St-Georges ne mérite pas une imprimerie, quoique dans les circonstances la chose soit impossible, mais que ce mouvement soit mis en branle par l'ex-gérant de l'"Eclaireur", voilà qui est fort. Insulté du fait que l'"Eclaireur" l'a poliment reconduit à la porte, l'agent de débentures veut démontrer à la Beauce que son premier insuccès à Beauceville, n'est que le prélude d'un grand succès prochain. Aussi la Beauce à qui M. Nadeau a vendu \$100,000 de débentures de l'"Eclaireur" va-t-elle s'empresse de le supporter.

Incompétent et ignorant absolument en matière de journalisme, l'arriviste Nadeau veut faire des siennes. Le meilleur conseil que nous pourrions donner à M. Nadeau dans les circonstances serait de baptiser son fils "LA VENGEANCE" ou "LA HAINE". Les gens de l'"Eclaireur" comprendront la signification du mot plus facilement et son journal démontrerait publiquement la cause qu'il veut servir. S'il ne peut faire un succès financier, du moins servira-t-il à venger le gérant débouté. Nous inviterons M. Emile Perron d'East-Broughton à nous dire quelques mots sur ce sujet la semaine prochaine.

ON OFFRE LA CANDIDATURE A M. CAMILIEN HOUDE

L'ex-maire de Montréal est ovationné par une foule évaluée à plus de 10,000 personnes.

ACCEPTERA-T-IL...?

Montréal. — Ceux qui ont suivi l'ex-maire de Montréal de puis son entrée dans l'arène municipale sont d'avis que même aux plus grands jours de sa popularité, lorsqu'il était encore dans la vie publique, M. Camilien Houde a remporté un succès aussi éclatant que celui que les citoyens de la métropole lui ont accordé dimanche.

Une foule dense, que des connaisseurs ont évaluée à plus de 10,000 personnes s'est réunie sur la rue St-Hubert et sur les rues avoisinantes pour prier l'ex-maire de Montréal, M. Camilien Houde, de se porter de nouveau candidat à la mairie.

Au milieu d'ovations délirantes, M. Candide Rochefort, vice-président du Conseil des Métiers et du travail, au nom de la population ouvrière de notre ville, a prié M. Houde de se porter candidat et M. Emidson, au nom du vote anglais, a secondé la demande de M. Rochefort. M. Houde a ensuite remercié la foule et les proposeurs pour leur témoignage de confiance. Il a demandé alors à la foule de se rendre au marché Saint-Jacques.

L'enthousiasme le plus vif (suite à la page 8)

Riche et agréable en saveur

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

LE GUIDE

Le plus fort tirage des journaux Hebdomadaires dans la Beauce.

Publié par:
"LE GUIDE ENR'G."
Sainte-Marie Bce.

Jean-M. CARETTE
Gérant.

Alfred LABBE
Comptable

Toute communication concernant le Journal doit être adressée à : —
"LE GUIDE", ENR'G., Ste-Marie, Bce.,

ABONNEMENT

CANADA: District, ... \$1.00
CANADA: Hors District, ... \$1.50
ETATS-UNIS: \$2.00

"LE GUIDE" est publié dans le comté de Beauce et "LE DORCHESTER" se répand dans Dorchester, le comté voisin. Les deux journaux sont semblables pour l'intérêt des lecteurs qui désirent suivre ce qui se passe chez eux, comme autour d'eux. "Le deux journaux représentent bien l'attachement des deux comtés de Beauce et de Dorchester car les citoyens de ces deux comtés s'intéressent l'un à l'autre, comme le démontrent bien les deux journaux voisins "LE GUIDE" et "LE DORCHESTER".

A QUAND LA PROCHAINE FOURNEE

La Gazette officielle de Québec, copie du 27 janvier, offre deux-cent-vingt pages de texte d'un optimisme qui fera plaisir à M. Taschereau. Notre Premier ne se vante pas d'être un lettré, c'est une justice à lui rendre, mais, quand il a dégoûté le SOLEIL, il éprouve ensuite le besoin de faire une lecture qui le remonte. La Gazette officielle du 27 janvier lui aura été tonique, nous en sommes certains. Apprendre, au long de deux-cent-vingt pages de texte serré, — que deux mille cinq cent cinquante-quatre cultivateurs — de la province de Québec veront leurs propriétés vendues le 7 mars prochain pour taxes impayées, c'est une nouvelle qui doit faire du bien. C'est tellement l'indice d'une situation saine. C'est tellement le signe d'une prospérité palpable. Deux mille cinq cent cinquante-quatre cultivateurs mis à la porte de leurs demeures avec leur femme et leurs enfants, tous prêts à chanter que la province de Québec est à la tête de la Confédération et que nulle part ailleurs dans le monde, l'agriculture n'est mieux encouragée que dans le Québec, c'est un spectacle roboratif et touchant à la fois.

Le retour à la terre, c'est un beau thème littéraire bien propre à séduire un jeune poète comme M. Paul Gouin. Mais la marche triomphale de l'habitant évincé, de sa maison, chassé de son village, en route vers la ville où l'on en fera un "nomade de l'asphalte", ballotté entre le secours direct, la Saint-Vincent de Paul et le refuge de nuit, quel sujet de gloire pour des Hommes d'Etat qui ont mis trente-cinq ans d'étude, d'application et de réflexion à réaliser ce chef-d'œuvre de réussite. Le retour à la terre? Littérature à l'usage de quelques freluquets en mal de discours à placer. L'agriculture, profession précaire que quelques attardés de la routine antique s'obstinaient encore à exercer. L'avenir n'est pas là. Une race n'a que faire de se cramponner à un métier qui tient son homme le nez rivé sur le sillon, et le mot d'ordre jadis lancé aux Canadiens-français de s'emparer du sol était de mauvais bergers. Ceux qui nous gouvernent à Québec nous le font bien voir.

L'avenir, c'est la maison familiale abandonnée, la maison de poids mort qui retient, fixe et immobilise. Nous sommes faits pour mieux que cela. Nos pères ont été des coureurs de bois, pour quoi ne serions-nous pas des batteurs de pavé? Il faut être de son siècle.

Le mouvement est lancé. Deux mille cinq cent cinquante-quatre cultivateurs se jettent à la voirie. A quand la prochaine fournée? M. Taschereau, vous avez la parole! N'allez pas vous tromper et parler de crédit agricole, surtout.

Le Journal.

LEUR LOGIQUE

En trois occasions le Canada a été représenté par un Canadien-français aux congrès internationaux.

L'hon. M. Dupré nous a représentés à la Société des Nations; l'hon. M. Duranleau, au congrès de la radio à Madrid,

et l'hon. M. Sauvé, au congrès de la Poste au Caire.

Chaque fois, la presse libérale de Québec, n'a pas manqué de critiquer la chose.

Mais quand M. Manion a été choisi comme seul représentant du Canada à la dernière réunion de la Société des Nations, la presse libérale s'est écriée: "Comment, pas de ministre canadien-français?"

LA BEATIFICATION DES MARTYRS JESUITES DU PARAGUAY

Le 28 janvier a eu lieu solennellement en la Basilique vaticane la béatification des vénérables Rocco Gonzalez de Santa-Cruz, Alonzo Rodriguez et Juan del Castillo, prêtres et religieux de la Compagnie de Jésus, mis à mort en haine de la foi au Paraguay le 15 novembre 1628.

Ces trois missionnaires avaient voué leur vie à l'évangélisation des peuplades habitant les immenses territoires de l'Amérique du Sud, où l'on trouve aujourd'hui les Républiques d'Argentine, du Brésil, de l'Uruguay et du Paraguay.

C'est surtout dans ce dernier pays, où ils devaient trouver la mort que leur action apostolique fut féconde.

Nous trouvons en effet, le Père Rocco Gonzalez à l'origine des fameuses "Réductions" du Paraguay.

Le Père Rocco Gonzalez était né en 1576 d'une famille d'origine espagnole, dans la ville d'Assomption du Paraguay. Devenu prêtre séculier, il entra dans la Compagnie de Jésus pour évangéliser les peuplades qui vivaient encore à l'état sauvage dans les forêts des bords du Rio de la Plata.

Le vaillant Jésuite ne se contenta pas de leur prêcher la vraie foi et de les baptiser, mais il voulut aussi les réunir dans des villages où ils vivraient chrétiennement de leur travail sous la direction paternelle de missionnaires. Avec l'autorisation du roi d'Espagne, le Père Rocco Gonzalez et ses compagnons fondèrent des agglomérations autonomes connues dans l'histoire sous le nom de "Réductions du Paraguay". Leurs habitants y vivaient en paix, s'adonnant à la culture, aux arts et aux métiers dans une fraternité qui assurait à tous, même aux plus faibles, les fruits de l'exploitation de la propriété collective. En quelques années, trente-deux "réductions" furent ainsi fondées constituant une sorte de "République chrétienne du Paraguay", dont l'organisation sociale a été louée par les économistes les moins suspects de partialité en faveur du catholicisme.

Parmi les collaborateurs du Père Rocco Gonzalez, se trouvaient deux religieux espagnols plus jeunes que lui. Le Père Alonzo Rodriguez et le Père Juan del Castillo, tous deux enflammés de zèle pour la diffusion de l'Evangile et de charité envers les Indiens.

A l'automne de 1628, les trois religieux s'en allèrent vers l'intérieur du pays. Le Père Rocco Gonzalez installa le Père Juan del Castillo comme chef d'une nouvelle "réduction" fondée près du fleuve Ijuhi, puis il continua son chemin avec le Père Alonzo Rodriguez pour aller chez les Indiens féroces du Caaro, territoire aujourd'hui brésilien. Arrivés là, ils fondèrent le 1er novembre, la "réduction" de Tous-les-Saints.

Le 15 novembre, le Père Rocco Gonzalez venait d'achever sa messe devant une foule nombreuse, quand il fut frappé d'un coup de hache de pierre qui lui fracassa la tête. Accouru aux cris des Indiens, le Père Alonzo Rodriguez fut, lui aussi, assailli à coups de haches et mourut sur le seuil de la chapelle. Les corps des deux martyrs furent brûlés, la chapelle incendiée et les ornements sacrés déchirés et profanés.

Ces forfaits avaient été commis par des sicaires aux ordres d'un sorcier nommé Niezu. Celui-ci commanda à ses hommes de faire subir le même traitement au Père Juan del Castillo, et, le lendemain, ils s'emparèrent du troisième missionnaire. Ils le rouèrent de coups de bâtons, puis le traînèrent hors de la "réduction" pour l'achever à coups de pierres, tandis qu'il priait le Christ pour l'amour de qui il avait donné sa vie. On abandonna son corps aux fauves, mais ce fut en vain et ses meurtriers finirent par le brûler.

INSOUCIANCE DE NOTRE JEUNESSE

Notre jeunesse, on peut du moins le constater chez une certaine partie de ses membres, fait montre d'une insouciance qui cadre peut-être avec son âge mais qui n'est pas de mise devant les graves problèmes qui nous affrontent tous et dont la solution n'est pas la seule affaire des personnes plus âgées.

Si ces jeunes, du moins à ce qu'ils prétendent, n'ont rien à voir immédiatement aux choses sérieuses, ils peuvent cependant se préparer à prendre un jour la place de ceux sur qui retombent aujourd'hui les lourdes charges de diriger soit dans le domaine public ou privé. Cette préparation demande beaucoup de travail, d'étude et de bonne volonté. Tous doivent s'y entraîner et non pas seulement un petit groupe qui fait sans doute tout son possible mais qui est vite débordé. Y consacrer-t-on suffisamment de temps et d'efforts? Assurément non.

Regardez attentivement les jeunes autour de vous et vous remarquerez facilement combien d'entre eux perdent leur temps dans une inactivité totale qui conduit bien souvent au mal d'abord pour tomber ensuite dans le vice. La paresse est la mère de tous les vices, dit un proverbe vieux comme le monde et qui est toujours d'une grande actualité.

Nos jeunes ont beaucoup d'heures libres et plus particulièrement ceux que le chômage maintient inactifs. Ne pourraient-ils pas en profiter pour améliorer, compléter, perfectionner leur instruction reçue bien à la hâte

parfois sur les bancs de l'école et du collège. La lecture devrait être leur passe-temps favori et cependant combien peu d'entre eux y consacrent un peu de temps. Et parmi ceux qui lisent, combien peu ont le souci d'apporter un soin particulier à leur lecture quand celle-ci n'est pas exclusivement composée de romans à thèse morale douteuse et parfois franchement mauvaise produisant toujours le résultat que l'on sait.

Que d'heures perdues en flâneries inutiles dans les endroits publics, les salles de pool et les restaurants et qui pourraient être employées avantageusement ailleurs et aussi que d'ignorants parmi nos jeunes et comme on se soucie peu d'apprendre ou de perfectionner le peu que l'on sait. Et ainsi la vie se passe dans l'insouciance complète, on perd son temps à flâner et là, on reconnaît être des nullités et on semble se maintenir avec un certain plaisir dans ce pitoyable état.

"Scieurs de bois et porteurs d'eau" a dit un jour à l'Assemblée Législative de Québec un député oppositionniste parlant des nôtres et plaignant leur sort. Quel tollé a-t-il soulevé et cependant n'avait-il pas un peu raison si on veut bien voir clair. Il appartient donc à la jeunesse présente de faire les efforts voulus pour bien s'entraîner à occuper les positions supérieures qui nous reviennent de droit et qu'on nous refuse parfois sous prétexte d'incompétence et de manque de préparation.

A. R.

LE BILL CAHAN

On a fait beaucoup de bruit récemment autour du bill Cahan. Certains libéraux hypocrites et intéressés se cachant sous une couverture patriotique ont tenté de faire publier toutes sortes de faussetés à ce sujet. Pour notre part nous avons consulté plusieurs députés et principalement M. Onésime Gagnon député de Dorchester. Voici ce que dit M. Gagnon à ce sujet.

"Vous pouvez être assuré, comme l'a déjà déclaré "LE DEVOIR" que ce bill n'a pas pour objet de causer du tort, mais d'améliorer la condition des traducteurs. Cependant, comme dans les départements il y a des traducteurs qui ne font rien et d'autres qui travaillent beaucoup, ceux qui n'ont rien à faire sont mécontents.

A tout événement, vous pouvez être assuré que les députés canadiens français conservateurs vont tout faire pour favoriser la cause de la langue française. J'ai eu une entrevue avec le ministre intéressé et d'autres et il a été décidé qu'un comité spécial serait formé pour étudier la question et vous pouvez être assuré que nous allons protéger les intérêts de la langue française.

Onésime GAGNON, M.P.

—: CARTES PROFESSIONNELLES :—

ONESIME GAGNON

Avocat C. R.

111 Côte de la Montagne,
Québec

Dr L. P. GAGNON,

Chirurgien-Dentiste

Heures de B.: 8a.m. à 9p.m.
St-Georges, Bce., P. Q.

R. BEAUDOIN, C. R.

AVOCAT

St-Joseph, Bce., P. Q.

Dr J. E. DIONNE

Médecin-Chirurgien

Ste-Marie, Bce., P. Q.

ANT. LACOURCIERE

AVOCAT

St-Joseph, Bce., P. Q.

Le bureau du Dr ALEXANDRE MELADY

Chirurgien-Dentiste

Est ouvert Tous les Jours
Ste-Marie, Beauce,
P. Qué.

Tel.: Rural Hrs. de Bureau
8 à 12 hrs. a.m.
2 à 4 hrs. p.m.

C. TASCHEREAU

Licencié en Droit

AVOCAT

Ste-Marie, Cté. Bce., P. Q.

Tel.: BELL

Dr. J. A. ST-JACQUES

Médecin-Chirurgien

Bureau en face de l'église
Ste-Marie, Bce., P. Q.

Bureau: voisin du B. de P.

ANDRE TASCHEREAU

NOTAIRE

St-Joseph, Bce., P. Q.

Dr P. E. THIBODEAU

Chirurgien-Dentiste

St-Georges, Cté. Bce., P. Q.

L. P. TURGEON

NOTAIRE

St-Victor, Cté. Bce., P. Q.

CLOUTIER & CLOUTIER

MEDECINS

Téléphone: RURAL
St-Georges, Bce., P. Q.

Tous les jours 1½ à 5½ p.m.
Le soir, lundi et vendredi de
7 à 8 hrs.

Tel: 820, Hrs. de Bureau:

Docteur J.-A. TARDIF

Spécialiste

Maladie des yeux, Oreilles,

Nez et Gorge; Examen de la

Vue avec les appareils les

plus modernes,

3 Ave Bégin, — Lévis

Dr. L. N. LAROCHELLE

148 St-François, Québec,

P. Q.

Bureau à Scott Dorch.

Tous les Dimanches

J. W. JACQUES

Arpenteur-Géomètre

St-Joseph, Bce., P. Q.

GARDE-MALADE

Garde-Malade graduée prendrait service de toutes sortes. s'adresser à

YVONNE NADEAU, G.M.G.
St-Joseph, Beauce.

A LOUER

GARAGE A LOUER
— PRIX MODERE —

S'adresser à:

Mme THOMAS CARETTE

Ste-Marie.

Faites faire vos Travaux d'Impression

AUX ATELIERS DE

" LE GUIDE "

SATISFACTION GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE

DES PRIX MODERES

DES TRAVAUX SOIGNES

Voilà ce que vous obtiendrez en nous accordant votre patronage

DONNEZ-NOUS VOTRE PROCHAINE COMMANDE, SI VOUS NETES PAS DEJA AU
NOMBRE DE NOS CLIENTS.

9 RUE ST-ANTOINE

Téléphone: 6

STE-MARIE, BCE.

VOUS Y GAGNEREZ

Faire de l'annonce c'est bien. Cependant, il faut encore savoir qui verra et qui profitera de votre annonce. En utilisant "LE GUIDE", vous ne ferez pas erreur et vous serez certain que vous vous servirez du meilleur médium d'annonces du district.

LE GUIDE

LE SENTIMENT N'Y FAIT RIEN

Si vous annoncez dans le JOURNAL qui est lu, vos marchandises se vendront. Dans le district, tout le monde lit notre JOURNAL. Il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

Le plus Fort Tirage en Beauce

"LE GUIDE", STE-MARIE, VENDREDI LE 23 FEVRIER 1934

Jean-M. Carette, Editeur

DINER CAUSERIE DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS VIE A TRING JCT.

Lundi le 19 février les assureurs vie de l'association se réunissaient à l'hôtel Poulin de Tring Jct., pour un diner causerie dont le principal conférencier fut M. Louis Bouvier de la Crown Life à Montréal et M. J. A. Vidal de la même compagnie à Sherbrooke.

Cette réunion fut présidée par M. Herménégilde Beaudoin de Thetford Mines et M. Ephrem Robert, le vice-président assistait, pendant que M. J. C. Lafontaine de la Confédération Life à Thetford Mines agissait comme secrétaire.

Parmi les personnes présentes, nous remarquons: MM. J. A. Vidal gérant de la Crown Life à Sherbrooke à Sherbrooke, Louis Bouvier surintendant provincial de la Crown Life de Montréal, M. J. E. Duchaine, rep. de la Crown Life de St-Georges, M. Gonzague Lebel de Ste-Marie, représentant de la Crown Life, M. J. L. Lachance, rep. de la Crown Life de Thetford, M. J. B. Jolicoeur, de St-Evariste, représentant la Mutual Life du Canada, M. A. Cloutier, d'East-Broughton, rep. de la New-York Life, M. Alcide Cloutier, de Tring Jct., rep. de la Crown Life, M. D. A. Beaudoin de Robertson ville, représ. de la Crown Life, M. J. A. Bélanger, rep. de la Crown Life, M. O. Dussault de Black Lake, rep. de la Crown Life, M. P. E. A. Labrecque de Disraeli, rep. la Great West Life, M. J. Omer Poiré de Thetford, rep. de la Métropolitaine Life et quelques autres.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée par le secrétaire, M. Louis Bouvier de Montréal fit une intéressante causerie et invita fortement tous les assureurs-vie à se joindre à l'association, leur démontrant tous les avantages de cette dernière. M. J. A. Vidal de la Crown Life à Sherbrooke, appuya M. Bouvier et invita également les assureurs à faire partie de l'association.

Après quelques paroles de remerciements par M. le vice-président, qui fut invité à prendre la parole par le président, les convives remercièrent M. J. R. Poulin, propriétaire de l'Hôtel Poulin de Tring Jct., pour l'excellent service de son hôtel.

PRIX ATTRIBUE A L'ELOGE DU SILENCE DE ROBERT CATHERINE

Notre confrère L'Echo de Paris avait institué un concours entre les étudiants. Il vent de décerner un prix à M. Robert Catherine, étudiant es-lettres de la Faculté de Caen, pour son Eloge du Silence. Le sujet est particulièrement d'actualité à notre époque de bavardage.

Voici un extrait de la composition de M. Robert Catherine: Le silence c'est l'hygiène de l'âme. Il faut savoir se réserver parfois chaque jour si cela nous est possible quelques instants de solitude et de silence (la solitude est l'acheminement au silence). Nous nous retrouverons alors avec nous-mêmes. Tout ce que notre vie sociale a de superficiel et d'intéressé s'estompe; l'esprit libéré prend sa revanche.

LE BILL CAHAN

On a fait beaucoup de bruit récemment autour du bill Cahan. Certains libéraux hypocrites et intéressés se cachant sous une couverture patriotique ont tenté de faire publier toutes sortes de faussetés à ce sujet. Pour notre part nous avons consulté plusieurs députés et principalement M. Onésime Gagnon député de Dorchester. Voici ce que dit M. Gagnon à ce sujet.

"Vous pouvez être assuré, comme l'a déjà déclaré 'LE DEVOIR' que ce bill n'a pas pour objet de causer du tort, mais d'améliorer la condition des traducteurs. Cependant, comme dans les départements il y a des traducteurs qui ne font rien et d'autres qui travaillent beaucoup, ceux qui n'ont rien à faire sont mécontents.

A tout événement, vous pouvez être assuré que les députés canadiens français conservateurs vont tout faire pour favoriser la cause de la langue française. J'ai eu une entrevue avec le ministre intéressé et d'autres et il a été décidé qu'un comité spécial serait formé pour étudier la question et vous pouvez être assuré que nous allons protéger les intérêts de la langue française.

Onésime GAGNON, M.P.

DROITS DE PEAGE POUR NOS CANAUX

En principe, comme on le sait, le passage par les canaux du St-Laurent est gratuit. N'importe quel navire, de quelque nationalité qu'il soit peut s'engager dans les canaux du Canada, sans avoir à payer un seul sou. Lorsque les canaux ont été construits à grands frais, par le gouvernement fédéral, on a cru de bon ne politique d'en laisser le passage gratuit à tous les navires afin de faciliter et encourager le commerce. Cette raison était probablement valable dans le temps mais il semble qu'elle l'est beaucoup moins de nos jours.

Une semaine de 60 heures fixée

Québec. — L'hon. C.-J. Arcand présentera au cours de cette session, un projet de loi pour fixer les heures maximum de travail des employés d'établissements commerciaux. La semaine sera de 60 heures. Pour les quatre premiers jours de la semaine, la journée sera au maximum de 9 heures; pour le 5e jour, de 11 heures et pour le 6e jour de 13 heures.

C. H. CAHAN A REPONDU A M. FOURNIER

Le député de Hull avait interrogé le Secrétaire d'Etat sur son bill relatif à la centralisation des services de la traduction.

OTTAWA. — "Le but du gouvernement est de placer les divers services de traduction du parlement et du gouvernement sur une base statutaire permanente en tant que service organisé de l'administration du gouvernement fédéral du Canada, et de pourvoir à ce que tous les documents officiels soient efficacement et rapidement traduits en français ou en anglais, selon le cas, et à ce que ces traductions soient ensuite dépêchées sans délai inutile", a déclaré M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat en réponse à des questions que M. Alphonse Fournier, député libéral de Hull, avait inscrites au feuillet de la Chambre.

HOMMAGE DU PARLEMENT AU ROI ALBERT

Déclaration du Premier Ministre du Chef de l'Opposition et du Chef des Fermiers-Unis. — Les sympathies du Canada au peuple belge.

OTTAWA. — La Chambre des Communes a rendu un magnifique témoignage à la mémoire de feu Albert Ier, roi des Belges, à l'ouverture de la séance mardi après-midi.

Je suis sûr, a dit M. R. B. Bennett, que la Chambre des Communes désire exprimer la vive sympathie que les Canadiens ressentent à l'égard du peuple belge à l'occasion de la mort de son Roi.

A SCOTT JCT.

M. Léo Nadeau était de passage à Lévis dimanche dernier et visitait Mlle Laure Rhéaume actuellement chez sa soeur, Madame J. A. Leclerc.

Mlle Noella Pelchat est de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Bernadette Pelchat de Lévis est actuellement chez son frère M. Ed. Pelchat.

M. Ernest Côté était de passage à Ste-Claire dimanche dernier.

TEMPETE

Depuis mardi nous avons une température très mauvaise. La neige et le vent rendent toute sortie presque impossible.

LA POPULATION DE STE-MARIE BCE. VILLAGE

La population exacte du seul village de Ste-Marie est aujourd'hui de 2156. Si l'on ajoute à ce chiffre celui de la paroisse qui n'est pas beaucoup plus bas, la population de Ste-Marie village et paroisse est d'environ 4000. Avec l'ouverture de la Diamond Shoe ce printemps, Ste-Marie marche vers le cinquième mille.

Ajoutons à cela, au point de vue commercial, la population de Ste-Elzéar que la situation met en communication constante avec nous et nous pouvons dire que près de 6000 personnes font affaires à Ste-Marie à l'année.

Voici les chiffres exacts fournis par M. Jean-Louis Savoie, secrétaire de la Commission Scolaire de Ste-Marie:

POUR LES GARCONS

De 1 à 4 ans	105
De 5 à 6 ans	46
De 7 à 13 ans	118
De 14 à 15 ans	42
De 16 à 17 ans	40

POUR LES FILLES

De 1 à 4 ans	104
De 5 à 6 ans	43
De 7 à 13 ans	132
De 14 à 15 ans	46
De 16 à 17 ans	36

Population exacte du village Ste-Marie 2156.

DEFI

Le club du "GUIDE" lance un défi au club qui gagnera le reste du championnat de la ligue commerciale pour jouer sur la patinoire de l'Association Sportive de Ste-Marie. Nous sommes disposés à mettre un enjeu de \$10.00.

Les éléments de Conflit Européen

Un exposé très au point de l'état de turbulence, dans lequel se débat actuellement l'Europe, et dont les origines profondes remontent à plusieurs siècles a été fait, devant les membres du Canadien Club par M. Bruno Roselli, ancien attaché d'ambassade italien et ex-professeur au Vassar College. Les zones de danger de l'Europe se basent sur les différences de race, de langue, de religion, d'attitude mentale et de culture, plutôt que sur les faits qui troublent la surface du sol, dit-il. Trois civilisations qui ont passé sur l'Europe se font face aujourd'hui et constituent les risques de conflit. L'Autriche, récemment troublée par la révolte socialiste, est justement au confluent de la civilisation slave. Au sujet du fascisme, M. Roselli dit que l'Italie n'avait jamais été aussi heureuse et contente qu'elle ne l'est avec Mussolini.

A STE-AURELIE

—MM. l'abbé J. B. Leclerc, curé ainsi que son vicaire, M. Rég. Lessard, en promenade au presbytère, cette semaine, tous de Ste-Prosper.

RECEPTION

Mlle Jeanne Miville Dechéne recevait intimement à une soirée jeudi dernier, en l'honneur de Mlle Marcelle Gingras de Québec. Etaient présents: Mlles Marcelle et Lucille Lacroix, Françoise et Jacqueline Lebel, Lucille et Louise Cloutier, Charlotte Vachon, Madeleine et Maggie Gallagher, Simonne Brochu, Louise Poulin. Les prix furent gagnés par Mlles Marcelle Gingras et Madeleine Gallagher. Un succulent réveillon fut servi. On se sépara, emportant chacune un bon souvenir.

La protection Des Bûcherons

Une campagne de sécurité sera entreprise par la nouvelle association. Une association des employeurs de bûcherons dans la province de Québec vient d'être fondée à Québec afin de prévenir les accidents qui surviennent quotidiennement dans les chantiers.

Les fondateurs de cette association sont: MM. J.-A. Duchastel de Montrouge; L. Saint-Laurent, c.r., J. A. Gagné, c.r., C. Bernard Devlin, c.r., André Taschereau, c.r., L. P. Pigeon, c.r., et Guy Belleau, c.r., tous de Québec.

QUATRE ANS DE PENITENCIER A J. L. LECLERC

Nous avons déjà rapporté l'attentat dont fut victime il n'y a pas très longtemps, M. Tancrède de Cloutier de Ste-Hénédine. Voici la suite de cet attentat:

M. le juge Louis Demers, de la Cour des Sessions, de la Paix, a condamné à quatre années de pénitencier, J. Lucien Leclerc, de St-Louis de Pintendre, trouvé coupable d'assaut sur la personne de M. Tancrède de Cloutier, de Ste-Hénédine.

Dans la nuit du 11 au 12 janvier alors que M. Cloutier se dirigeait vers Pintendre, dans sa voiture, Leclerc se précipita sur lui et lui infligea des blessures corporelles très graves. Traduit devant la Cour, l'accusé plaida non coupable. Son procès s'instruit la semaine dernière.

ON SE MOQUE DE NOUS

Un projet de loi visant à l'incorporation d'une ville nouvelle portant le nom de Lamaque recevra probablement bientôt l'approbation des membres de la Législature.

C'est encore une compagnie minière qui veut avoir sa ville à elle et jouir de privilèges qui la mettront au-dessus du droit commun.

Sans connaître exactement la nature des avantages demandés par cette compagnie, nous pouvons toujours au moins, pour le moment, protester contre l'opération chirurgicale pratiquée par la Compagnie intéressée sur le beau nom BOURLAMAQUE de cerné depuis plusieurs années au canton dans lequel se trouve la future ville de Lamaque.

Pourquoi défigurer ainsi un nom géographique? Est-ce qu'il sonne trop bon français? Est-ce que BOURLAMAQUE serait trouvé trop long? C'est curieux de voir les industriels de langue anglaise rac courir ou rejeter les noms français, parce qu'ils sont trop longs alors que le mot "New" est très souvent ajouté à un vieux nom anglais pour désigner une ville nouvelle fondée par des Anglais ou des Américains.

Dans vingt-cinq ans, nous ver

ASSEMBLEE DE LA DIAMOND SHOE LE 2 MARS 1934.

Le deux mars prochain, une assemblée des actionnaires de la Diamond Shoe aura lieu dans la salle publique. Cette réunion a pour but principal d'élire un bureau de direction permanent. Comme on le sait, le bureau de direction temporaire se compose d MM. Eug. Rhéaume, Louis Hébert, Jean-M. Carette, Jean Ferland et du gérant de la manufacture M. Joseph Vachon.

Voici la lettre qu'adressait à ce sujet aux actionnaires M. Arthur Pelchat, notaire.

Sainte-Marie, Beauce, le 19 février 1934.

Aux Actionnaires de
"The Diamond Shoe Co. Ltd.,"
Ste-Marie, Beauce.

Monsieur: —

AVIS est par les présentes donné qu'il y aura une assemblée générale spéciale de la Cie "The Diamond Shoe Co. Ltd." à la salle publique de Sainte-Marie, Beauce, à huit heures du soir, vendredi, le deux mars prochain "1934" pour les fins suivantes:

1—Nommer un bureau de direction permanent composé de sept Directeurs.

2—Ratifier, abroger, amender ou modifier les règlements de la Compagnie passés à une assemblée du Bureau de Direction provisoire tenue le seize février courant "1934" et se rapportant aux affaires avec la Banque, à la date de l'assemblée générale annuelle, aux avis d'assemblée à donner aux actionnaires, au droit de vote dans les assemblées, au nombre des Directeurs et au quorum dans les assemblées des directeurs, aux élections du Président, du Vice-président et du Secrétaire de la Compagnie, à la manière de présider les assemblées de la Compagnie, de régler les questions débattues, aux pouvoirs et obligations du Secrétaire-Trésorier, au terme d'office des Directeurs, à la confiscation des versements d'action, à l'époque et à la manière de délivrer les certificats d'action, à l'époque du paiement des intérêts et dividendes, au privilège de disposer des biens meubles et immeubles pour la Compagnie, de nommer des auditeurs et de faire, abroger, modifier, amender les règlements de la Compagnie;

3—Enfin prendre en considération toute autre affaire qui sera légalement amenée devant l'assemblée des actionnaires.

Par ordre: —

Arthur PELCHAT, notaire,
Secrétaire-trésorier.

MAISONS D'ACIER REMPLACANT CELLES DE BOIS ET DE PIERRE

Après l'âge de pierre, du bois, du ciment armé, allons-nous entrer dans l'âge de l'acier? Voici que l'on construit des maisons en acier, munies des perfectionnements les plus complets. Chaque maison peut être montée et démontée par deux hommes sans aucun effort.

Le type de ces maisons a été établi sous le principe de Thermos et comprend deux enveloppes indépendantes, l'une intérieure et l'autre extérieure. Les caves sont garnies d'une matière conductrice qui procure à l'habitation de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été. Aucune humidité n'est possible et la crainte du feu n'existe pas. La première de ces maisons a été construite à Newcastle et sert de démonstration aux mineurs du district.

tons peut-être NEW LAMAQUE dans le voisinage de LAMAQUE.

Et pendant ce temps-là, notre province prend visage de pays anglais, et les Canadiens français soit de plus en plus considérés comme une race de journaliers, à l'instar des immigrants italiens, polonais, etc., dans un

pays dominé par l'étranger. Evidemment, notre estomac est apte à digérer les colouevres, car nous en avalons des tas..... et nous ne sommes pas encore morts. Il est vrai que nous sommes malades..... E. L.

BEAUCEVILLE Ouest, R.R. 1 — Tel. 84, Rural.

LOUIS BOLDUC
VERIFICATEUR AUTORISE
Classe B.

Pour la Commission Municipale de Québec, pour les Corporations municipales et scolaires de la Province de Québec.

CONFIDENCES

Savoir vieillir est un passe-temps, savoir rajeunir est un guet-apens.

La toilette d'un imberbe est rarement savonneuse.

Bien des fiançailles sont un signé avant-coureur de cécité.

Les bécots ne sont pas une nourriture substantielle.

La nature nous fait naître enfant, mais il n'est pas nécessaire de toujours rester enfant.

Tout en étant un peu plus raffiné, il existe encore des Barbes Bleues.

A quand les sourcils en quin-conce et les cils en tresse?

BETA

UN FLEAU PIRE QUE LA GUERRE

Si les savants du "National" Institute for Medical Research" réussissent à immuniser l'homme contre l'influenza, ils auront rendu un énorme service à l'humanité. Il est mort plus d'hommes et de femmes de la grippe pendant l'épidémie de 1918 qu'il ne s'en est tué pendant les quatre années de la guerre.

MAL DEFENDUE CONTRE L'AVION

M. Léon Garibaldi, le directeur de l'"Eclairer de Nice", démontre dans un nouvel article que la défense française contre avions est à peu près inexistante:

Pourquoi n'y a-t-il que quelques batteries de 75 qui défendent Paris, Nancy, Lyon, Metz, Brest, Marseille, Toulon, Nice, Grenoble, Brancion et les noeuds de voies ferrées?

LA MANIERE FORTE

A l'Echo de Paris, Prosper dit qu'il n'est qu'un moyen de se faire respecter de l'Allemagne: c'est d'employer la manière forte:

"Si beaucoup d'Allemands ayant oublié la guerre, rêvent d'en faire une nouvelle, si beaucoup de Français, ayant oublié la guerre, sont prêts à toutes les embrassades et à tous les renements, il et encore des hommes auxquels vingt années écoulées n'ont pas fait perdre la mémoire".

UN VIOLENT INCENDIE A ST-PROSPER

Le feu a complètement détruit vendredi dernier la résidence et le magasin de M. David Roy maire du village de St-Prospér. — Emoi.

St-Prospér. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un violent incendie a détruit de fond en comble le magasin et la résidence privée de M. David Roy, maire et marchand.

M. Roy était en voyage d'affaires à Québec lorsque l'incendie eut lieu. Les membres de la famille de M. Roy ont dû évacuer l'édifice en vêtements de nuit de même de M. Irénée Roy et son épouse qui demeuraient à l'étage supérieur du magasin.

L'origine du feu est inconnue. Les pertes, en partie couvertes par les assurances s'élèvent à environ \$25,000 pour M. David Roy. M. Irénée Roy perd tout son ameublement qui n'était pas assuré.

Les pompiers volontaires ont travaillé arduement pour empêcher le feu de se propager aux résidences voisines, entre autres, à celle de M. J. A. Tardif, notaire, qui a subi de légers dommages, ainsi qu'à la résidence de M. J. A. Dumas, ex-maire, qui, elle aussi a été un peu endommagée.

M. le curé J.-B. Leclerc et M. le vicaire Régis Lessard, étaient sur le théâtre de l'incendie. Tous deux ont encouragé les pompiers à accomplir leur excellent travail.

Chiffres éloquentes

La Metropolitan publie des chiffres tirés de son compte rendu annuel de 1933, et fait des comparaisons qui montrent comment elle a traversé les cinq années difficiles qui se sont écoulées depuis 1928.

DURANT une période de dépression mondiale comme on n'en a peut-être jamais vu, l'institution de l'assurance sur la vie, dans l'Amérique du nord, a obtenu des résultats qui commandent l'admiration de toute personne en mesure de les apprécier.

Du 1er janvier 1929 au 1er janvier 1934, la Metropolitan, qui compte plus de 25,000,000 d'assurés sur la vie — près de 1/5 de la population totale du Canada et des Etats-Unis — a payé à ses détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires plus de 2 milliards (\$2,000,000,000).

Durant la même période, les assurés à la Metropolitan, par leurs versements de primes, ont contribué à accroître de plus de 1 milliard (\$1,000,000,000) les valeurs actives qui sont

conservées pour être distribuées plus tard à eux-mêmes et à leurs bénéficiaires.

Après le paiement, durant cette période, de plus de 450 millions (\$450,000,000) en dividendes aux assurés, le surplus de la compagnie accusait une augmentation de plus de 100 millions (\$100,000,000).

Ces chiffres, qui sont ceux d'une seule compagnie, sont un témoignage éclatant de la confiance que les gens du Canada et des Etats-Unis ont dans la sécurité et la protection de l'assurance sur la vie.

L'assurance sur la vie offre le moyen le plus efficace et le plus satisfaisant de s'assurer l'avenir à soi-même et aux siens.

	31 décembre 1928	31 décembre 1933	Augmentation en 5 ans
Actif	\$2,695,475,965.64	\$3,860,761,191.39	\$1,165,285,225.75
Réserve statutaire des polices	2,374,118,707.00	3,358,462,467.00	984,343,760.00
Autres obligations	161,281,258.71	216,175,691.68	54,894,432.97
Surplus, y compris la réserve pour les éventualités	160,075,999.93	286,123,032.71	126,047,032.78
Assurances en vigueur	16,371,956,002.00	18,802,984,818.00	2,431,028,816.00
Dividendes payés aux assurés	Durant 1928 67,904,719.32	Durant 1933 101,790,536.56	Total en 5 ans 450,608,045.72
Total des versements aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires (dividendes compris)	283,396,831.69	572,679,580.85	2,319,359,211.70

Compte rendu pour l'exercice terminé le 31 décembre 1933

(selon le rapport annuel déposé au Département des Assurances de l'Etat de New-York)

Actif	\$3,860,761,191.39	Assurances-vie en cours	
Passif		Assurances Ordinaires	\$9,936,236,416.00
Réserve statutaire des polices	\$3,358,462,467.00	Assurances Industrielles (primes hebdomadaires ou mensuelles)	6,424,469,056.00
Réserve pour les dividendes payables en 1934 sur:		Assurances Collectives	2,442,279,346.00
Polices Industrielles	\$45,232,899.00	Total des assurances en cours	\$18,802,984,818.00
Polices Ordinaires	48,188,553.00	Nombre des polices en vigueur (y compris 1,352,614 certificats d'assurance collective)	41,660,510
Polices Maladie et Accidents	1,809,000.00	Assurances-vie émises, remises en vigueur et accrues moyennant versement de primes en 1933: \$3,174,994,475. Ordinaires: \$1,583,300,706; Industrielles: \$1,505,470,439; Collectives (excepté l'accroissement sur polices collectives): \$86,223,330.	
Réserve totale pour les dividendes	95,230,452.00	Assurances Maladie et Accidents en cours.	
Toutes autres obligations	120,945,239.68	Capital assuré	\$1,213,622,700.00
Réserve pour les éventualités	43,000,000.00	Indemnité hebdomadaire	12,536,918.00
Fonds non attribués (surplus)	243,123,032.71	Dividendes payés aux assurés jusqu'à ce jour, plus ceux déclarés pour 1934	\$918,472,210.17
	\$3,860,761,191.39		
Recettes en 1933	871,233,003.33		
Augmentation de l'actif en 1933	91,388,766.11		

Remarque — Les valeurs employées pour les actions et les obligations non soumises à l'amortissement sont celles qui ont été fournies par l'Assemblée Nationale des Commissaires d'Assurance. Sur la base des valeurs au cours de bourse, au 31 décembre 1933, des actions et des obligations non soumises à l'amortissement, l'actif total est de \$3,837,723,706.21, la réserve pour les éventualités \$19,962,514.82 et les fonds non attribués (surplus) \$243,123,032.71.

AFFAIRES CANADIENNES

Assurances en cours au Canada, à la fin de 1933	\$1,008,213,378	Placements au Canada	\$246,233,408.08
Ordinaires	\$580,219,141	Obligations du Dominion et autres, garanties par le gouvernement \$51,200,019.77	
Industrielles	363,058,040	Obligations Provinciales et Municipales, garanties par les provinces et les municipalités	111,459,189.60
Collectives	64,936,197	Autres Placements	83,574,198.71
Assurances émises au Canada en 1933 (y compris les assurances rétablies et accrues)	\$213,638,854	Polices en vigueur au Canada (y compris 36,581 Certificats d'Assurance Collective)	2,648,986
Ordinaires	\$116,438,139	Ordinaires	397,399
Industrielles	95,524,241	Industrielles	2,215,006
Collectives (sans les augmentations)	1,676,474	Collectives (certificats)	36,581
		Paiements aux porteurs de polices canadiens, en 1933	\$30,756,783.92

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Bureau chef: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER
président

La Metropolitan est une compagnie à forme mutuelle. Elle n'a pas d'actionnaires.



LEROY A. LINCOLN
vice-président et avocat-conseil général

Tous ses biens sont conservés pour le bénéfice de ses assurés.

Bureau Chef Canadien: OTTAWA

HARRY D. WRIGHT

troisième vice-président et gérant pour le Canada

"Au Service du Canada depuis 1872"

Courrier "CHEZ NOUS" D'Artigny

Billet de la semaine.

DIEU JUGERA LES JUGES

Ces lignes ne semblent pas dans le ton ordinaire de nos lectures. Elles n'apaisent pas, elles ne réjouissent pas, elles ne consolent pas... — Elles laissent sous une impression douloureuse mais qui peut-être salutaire — surtout à cette heure où la justice humaine poursuit son cours dans nos tribunaux: la vie hideuse d'une âme sans Dieu et l'attente terrifiante de la justice de Dieu qui va frapper celui qui n'a pas empêché le mal.

Tout blême, avec des yeux cerclés de rouge, un regard vague de fauve surnois, la bouche fendue d'un sourire sans vie, un assassin est assis au banc des prévenus dans la salle d'une cours d'assises. Il n'a que vingt-deux ans.

Au dessus des juges, face à face à la salle, un grand Christ étend ses bras; mission sereine dans ce prétoire, dont l'atmosphère est faite des miasmes du vice et du crime.

L'assassin a tout avoué avec un cynisme qui a révolté!

Son défenseur prend la parole.

"Messieurs, dit-il, avec une grave lenteur, qui dès la première parole, impressionne la salle tout entière — Messieurs, ma tâche est bien simple, car l'accusé a tout avoué.

"Je n'ai pas à le défendre, puisque je ne vois pour lui aucune issue à la miséricorde. Aussi, je serai bref.

"Mais, si la justice lui demande compte de son crime, vous me permettez à mon tour, de demander compte à la justice, de son arrêt.

"Ce coupable, je vous le dénonce, ou plutôt ces coupables je les accuse: C'est vous, Messieurs, vous qui m'écoutez; vous qui représentez la société, cette société forcée de punir les fautes que son incurie et sa corruption n'ont pas su prévenir.

"J'aperçois sur le mur, devant moi et je salue le Christ sur sa croix. Il est ici dans notre prétoire, là où vous citez le criminel à votre barre.

"Pourquoi n'est-il pas dans l'école, là où vous appelez l'enfant pour l'instruire?

"Pourquoi chatiez-vous sous le regard de Dieu, quand vous formez les âmes en-dehors de lui?

"Et pourquoi faut-il que ce malheureux ne rencontre le Dieu du Golgotha pour la première fois, qu'ici? Pourquoi ne l'a-t-il pas rencontré devant les bancs de son école? Il aurait, j'en suis presque sûr, évité le banc d'infamie où il est aujourd'hui.

"Qui lui a dit qu'il y avait un Dieu et une justice future? Qui lui a parlé de son âme, du respect de son prochain, de l'amour de ses frères? Quand lui a-t-on appris la loi de Dieu; Tu ne tueras point?"

"On a laissé cette âme à ses mauvais instincts; cet enfant a vécu comme un jeune fauve dans un désert; seul, dans cette société qui va frapper le tigre, quand elle aurait dû, à l'heure propice, couper ses griffes et calmer ses férociétés."

L'assassin écoute avec stupeur, comme avec triomphe, ce plaidoyer si étrange pour lui, et un éclair de satisfaction traverse ses yeux, quand l'avocat conclut en s'écriant:

"Oui, c'est vous que j'accuse, Messieurs; vous, civilisés, qui n'êtes que des barbares; vous moralistes, qui menez l'athéisme et la pornographie à grand orchestre; et vous vous étonnez qu'on vous réponde par le crime et la déchéance!

"Condamnez mon client, c'est votre droit; mais, moi, je vous accuse, et c'est mon devoir?"

L'avocat s'assied; la salle est littéralement soulevée et les applaudissements éclatent aussitôt réprimés par le Président.

Les jurés se retirent dans la salle de leurs délibérations et rapportent un verdict affirmatif sur toutes les questions; l'assassin malgré son jeune âge est condamné à la peine de mort!...

L'avocat se lève alors; et sa main, lentement étendue, montrant le crucifix, il laisse, une à une, tomber ces paroles, qui pénètrent dans toutes les âmes comme une sentence divine:

DIEU JUGERA LES JUGES!

THERESE

LE PARJURE

Le parjure est méprisable. Non seulement il ment, mais à l'appui de son mensonge il cite Dieu lui-même comme témoin. C'est surtout devant les tribunaux que nous rencontrons le parjure. Récemment encore un magistrat déplorait le nombre sans cesse grandissant des parjures et, à plusieurs reprises, Le Devoir attirait l'attention sur ce point. L'opinion publique pourrait également être appelée en témoignage: que de fois des personnes lésées n'ont pas demandé justice aux tribunaux se méfiant de certains témoins. Et nous voyons dans maintes causes des témoins venir affirmer tels faits ou telles paroles alors que d'autres personnes viennent déclarer le contraire. Les uns et les autres étaient pourtant sous serment. Il peut arriver, peut-être, que les faits ayant été aperçus sous des angles différents, les opinions diffèrent aussi, mais que de fois la présomption est forte et contre tels témoins. Il n'est pas rare non plus de voir des magistrats ou des juges sévir contre des témoins qui mentent sous la foi du serment.

Si nous voulons que le serment garde sa signification, sa vertu et continue d'être pour toute la société une protection, si nous ne voulons pas qu'il devienne aux mains des méchants une arme facile contre la cause de la justice, il faut que tous ceux qui sont en état de le faire, se fassent les champions de la vérité et les défenseurs du serment.

Qui pourra nous dire toute la gravité du parjure et en calculer toutes les conséquences? Par le parjure l'homme invoque le témoignage de Dieu pour appuyer le mensonge. Le parjure peut faire triompher l'injustice, causant ainsi du tort à son prochain, et laissant le crime impuni. Il pourra même arriver que le faux serment conduise à l'échafaud un innocent ou fasse remettre en liberté un criminel dangereux pour la société. En cour de justice le serment est la garantie de la véracité des témoins, et s'il devenait lettre morte, pure formalité, il est facile de voir que tout l'édifice social serait miné et constamment menacé.

Le serment fut, pour ainsi dire, toujours en usage et toujours considéré comme une preuve de la véracité des témoignages. Nous lisons dans les Saintes Ecritures: "Vous craignez le Seigneur votre Dieu, et vous jurez par son nom." Et tous les auteurs nous disent que le serment est un acte de religion, parce qu'il rend hommage à la science, à la véracité infallible et à la justice de Dieu. Dieu ne peut mentir; et le serment apportant comme preuve de la véracité des paroles proférées, le témoignage même de Dieu, il est supposé mettre fin à la controverse. Hélas! nous le savons, il n'en est pas toujours ainsi.

Mais est-il permis aux hommes d'invoquer ainsi le témoignage de leur Créateur? J'ai déjà cité un texte qui prouve que le serment est permis. Je pourrais en invoquer d'autres et apporter à l'appui la Tradition chrétienne, l'exemple de l'Apôtre, mais je me bornerai à citer ici le prophète Jérémie qui disait: "Tu jureras: que le Seigneur vive, dans la vérité, la justice et le discernement". Et nous avons ici les trois conditions qui justifient le serment. En effet, le serment ne peut être utilisé qu'en faveur de la justice et de la vérité et que pour des motifs graves. Dans les conditions ordinaires de la vie nous ne devons pas citer Dieu en témoignage de nos paroles. "Que votre discours soit: oui, oui, non, non." (Math., V, 36). Il n'est donc jamais permis de mentir sous serment; le serment ne doit jamais servir l'injustice; et seule, de graves raisons justifient le serment. Il n'est pas, non plus, permis d'affirmer sous serment une chose

douteuse, ni d'invoquer le nom de Dieu à l'appui d'un mensonge même léger qui ne nuirait à personne et pourrait préserver de grands maux.

Le pape Innocent XI a condamné en 1679, une proposition qui disait: "qu'un serment fait pour un léger mensonge, ne mériterait pas la damnation". Ce qui signifie qu'un tel serment est non seulement défendu mais qu'il constitue une faute grave. Sont donc coupables de parjure les personnes qui, ayant appelé Dieu en témoignage de la vérité, affirment comme vraies une fausseté ou une chose douteuse, et celles qui usent d'équivoque pour cacher la vérité qu'elles sont obligées de révéler, "ceux-là sont parjures, qui dans leurs paroles ont trompé l'attente de ceux à qui ils devaient prêter serment."

Nous devons toujours avoir le culte de la vérité. Dans la vie privée comme dans la vie publique, devant les tribunaux et partout nous devons respecter la vérité. Les personnes, les journaux, les sociétés doivent respecter la vérité. Nous ne devons pas exiger en vain ou employer en vain le serment. Nous ne devons pas non plus, même dans l'exercice de la profession et pour les besoins d'une cause en danger exposer des témoins parfois faibles ou timides à se parjurer. Et chacun selon notre pouvoir, par amour de Dieu, par respect pour la vérité et la justice, et dans l'intérêt de la société, nous devons démasquer ceux qui osent mentir, surtout sous la foi du serment.

A noter que le parjure public est un cas réservé à l'évêque, dans la province ecclésiastique de Montréal.

Abbé Omer VALOIS.
(De l'"Action Populaire".)

JADIS ET AUJOURD'HUI

"Il fallait jadis la laine de quatre moutons pour vêtir une femme; il ne faut plus que la soie d'un ver à soie", dit un humoriste. A quoi un économiste riposte: "Pas même un ver à soie, mais une branche de sapin; car la soie des temps présents, c'est presque toujours de la soie artificielle, faite de fibre de bois." Ni l'un ni l'autre n'a tort. Et les trois quarts et demi de la soie vendue aujourd'hui est fabriquée dans des laboratoires et des usines où l'on fait subir toutes sortes de transformations à la pâte de bois. D'autre part, le vêtement féminin s'est modifié de singulière façon, depuis une soixantaine d'années, et même moins que cela. Ou sont les crinolines, les robes amples, longues et aujourd'hui imaginaires, du temps où l'impératrice Eugénie était la suprême élégante? Il fallait alors plusieurs vers à soie ou plusieurs moutons pour vêtir une femme. Une association d'assureurs de New-York vient, après examen des vêtements d'une quinzaine de femmes choisies au hasard dans la classe moyenne américaine, de faire rapport que le poids de l'ensemble de leur toilette ordinaire est de moins d'une livre et demie. — une livre et six onces exactement, tandis que le vêtement complet d'un homme de la même classe varie d'une moyenne de six livres trois quarts à neuf livres et davantage. Les quatre moutons servent encore à vêtir Monsieur, et la moitié d'un ver à soie, Madame. Et si l'homme voulait être aussi légèrement vêtu que sa compagne, il lui arriverait sans doute ce qu'un caricaturiste a imaginé de représenter dans un dessin qui a fait le tour de la presse américaine. Un homme pesamment vêtu s'éponge le front, sous un soleil ardent. Ils voit passer deux femmes dont le costume est des plus abrégés. Il veut les imiter, enlève son veston, gilet, faux col, cravate, chemise; et il s'en va en vêtements de dessous, quand deux hommes de police l'attrapent et le traînent au poste, grommelant: "What do you think you are? — A lady!"

Confiez vos impressions à notre journal.

PENSEES

Ne pas honorer la vieillesse, c'est vouloir démolir le matin, la maison ou l'on doit coucher le soir.

Fais bien, tu auras des ennemis. Fais mieux, tu les confondras.

La calomnie est comme le charbon: si elle ne vous brûle pas, elle vous salit.

Soyez hommes d'honneur et ne trompez personne. A tous ses ennemis un cœur noble pardonne.

La haine est un cancer; elle dévore le cœur de celui qui la nourrit.

La vanité au dehors est la marque la plus évidente de la pauvreté au dedans.

La politesse est une monnaie destinée à enrichir celui qui la dépense.

Qu'est-ce que la "Médiance"? Un verdict de culpabilité prononcé en l'absence de l'accusé à huis-clos, sans défense ni appel par un juge intéressé et passionné.

Grippe Spasmodique
Rapidement Arrêtée
Vicks, frictionné ou fondue dans l'eau chaude et inhalé soulage vivement.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Votre Peau CAPTIVE-T-ELLE LES HOMMES?



Examinez de près votre teint, par pure curiosité. Êtes-vous surprise de ce que vous voyez?
A-t-il une tendance à devenir terne? Voyez-vous un pli ou un ride, ici et là? — un commencement de sécheresse, même de rugosité?
N'évitez pas ces questions! Il est important que vous sachiez la vérité, si vous voulez que votre peau soit attrayante.
Corrigez dès maintenant ces défauts du teint. La poudre à l'huile d'olive "OUTDOOR GIRL" pour la figure vous aidera. Cette luxueuse poudre imprègne dans les tissus ces délicates huiles, absorbées rapidement, dont votre peau a besoin pour rester douce, délicate et souple. Après seulement quelques applications, vous verrez votre teint rajeuni et embellir.
A aucun prix, vous ne pouvez acheter de meilleure poudre que la "OUTDOOR GIRL". Le sceau d'approbation du "Good Housekeeping" est votre garantie.
La poudre pour la figure "OUTDOOR GIRL" et autres produits de beauté à l'huile d'olive sont en vente dans les principales pharmacies, les magasins à rayons et magasins syndiqués, en trois grandeurs — 15c, 25c et 50c. Si vous désirez essayer cinq de ces préparations populaires, mettez le coupon ci-dessous à la poste pour avoir l'échantillon d'essai.

OUTDOOR GIRL Olive Oil FACE POWDER

CRYSTAL PRODUCTS CO. LIMITED OF CANADA, 427, rue St-François-Xavier, (Dept. OC-7), Montréal, Canada.
Cinclus 10c pour couvrir les frais de port et de manutention. Veuillez m'envoyer votre échantillon. OUTDOOR GIRL contenant de généreux paquets d'essai des Produits de Beauté à l'huile d'Olive.
Nom, ...
Adresse, ...
Ville, ... Prov, ...

INVOCATION AU PRINTEMPS

Comme le Dieu puissant qui peut dorer nos jours, O Printemps! je t'invoque et mon âme t'appelle... Printemps! saison d'espoir, d'ivresse, de retour. Daigne verser en nous, l'espérance nouvelle.

Chaque arbre défeuillé se tord en gémissant, Le pré voudrait de l'herbe, et le rosier, des roses: Ecoute de partout monter l'appel pressant De la nature entière endeillée et morose...

Laisse ton soleil blond verser jusqu'en nos cœurs Le bonheur du présent, l'oubli des jours de givre; Donne aux humains la joie, à la terre les fleurs, Et nous te bénirons dans la gloire de vivre!

Les beaux jours vont renaître aux appels de ta voix; Les bourgeons pour éclore attendent ton sourire; Tu n'as qu'à faire un geste et les oiseaux des bois Lanceront vers le ciel leurs trilles en délire!

Emile CODERRE.

LA JEUNE MERE

Lorsque je vois courir sur ta bouche vermeille Comme un secret bonheur qui luit, Je devine, en pensant au bébé qui sommeille Que tu souris pour lui.

Quand j'écoute ta voix chanter une romance Oublieuse du temps qui fuit, Je sais, rien qu'en voyant le berceau qui balance, Que tu chantes pour lui.

Quand je te vois agir, et t'occuper sans cesse Tout le jour et souvent la nuit, Non je n'ignore pas, connaissant ta tendresse Que tu peines pour lui.

Quand je te vois pensive et sur le berceau courbée, Longtemps sans haleine et sans bruit, Je comprends, en voyant une larme tomber, Que tu souffres pour lui.

Quand je vois chaque jour, tant d'amour qui t'embrase Et qui s'épanche sur son fruit, En t'admirant, je dis sans feinte et sans emphase, Tu vis et meurs pour lui.

Jean-Louis GUAY.

HOTEL PENNSYLVANIA

— A L'EPREUVE DU FEU —

Coin Ste-Catherine et St-Denis

TELEPHONE MA 2255

H. DUBOIS

Gérant

Prix modérés

MONTREAL, Can.

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND

Le sirop de table économique et délicieux

Un sucre nourrissant pour toute la famille



THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL

LE RENDEZ-VOUS DES GENS DE LA BEAUCE ET DE DORCHESTER

Le CAFÉ MANHATTAN

TABLE D'HOTE

DINER-SPECIAL

BIERE — VINS

120 ST-JEAN

QUEBEC

BEAUTE ET BABILLAGE

Les hommes cultivent chez la femme son penchant inné pour le bavardage.

Une femme est, paraît-il, mieux douée par la nature pour le bavardage. "Les centres de la parole articulée sont, dit-on, plus souples et plus actifs chez les femmes."

A l'âge où le jeune homme reste de longues heures muet, absorbé par un dur travail de tête, la jeune fille s'occupe de choses pour lesquelles parler ne nuit pas; soins du ménage, couture, courses dans les magasins.

Le bavardage féminin est encouragé par les hommes. La jolie femme, la jeune femme peuvant, tant qu'il leur plaira, parler pour ne rien dire: l'auditoire des hommes leur reconnaît quand même de la grâce, voire de l'éloquence ou de l'esprit."

QUE FONT LES CANADIENS...

On connaît le succès des cours de M. Raoul Blanchard à l'Université de Grenoble et la place qu'occupe dans le monde savant l'Institut de géographie alpine qu'il a fondé. M. Blanchard partage son activité entre les deux continents, également connu, également écouté des deux côtés de l'Atlantique. Il a rénové — on pourrait dire découvert — la géographie alpestre. Et il est un des plus grands professeurs de "géographie humaine".

Quand on vient de lire le livre qu'il vient de publier, on se sent un peu confus. On se demande si l'on n'a pas prononcé par-ci par-là, après le café, quel que paroles un peu définitives sur l'Amérique et les Américains.

Sur 305 pages consacrées aux Etats-Unis, dans ce livre, M. Raoul Blanchard a attribué 260 pages aux "Régions naturelles des Etats-Unis" et 40 pages seulement à la "Vie américaine".

Une partie de votre livre s'adresse directement au sentiment du public français? lui a demandé un journaliste français. C'est celle qui est consacrée aux Canadiens français. Après de cette montagne mouvante que sont les Etats-Unis, que font-ils?

— Ils tiennent. Commercialment, ils ont partie liée avec les Etats-Unis, qui ont investi au Canada beaucoup de capitaux. Mais, financièrement, ils sont rattachés au système bancaire anglais. C'est solide. Et, psychologiquement, ils sont beaucoup moins contaminés qu'on pourrait le croire. Evidemment, ils se montrent un peu plus dépensiers, que nous, le crédit leur fait moins horreur. Pourtant, ils éparpillent, c'est-à-dire: ils résistent. Ils sont Français, c'est-à-dire coriaces, inassimilables....

— De sorte que vous pensez qu'ils pourraient assister à l'effondrement que l'on craint sans y être précipités, ou sans en souffrir beaucoup?

— Je le crois. D'ailleurs, le dollar canadien, qui, jusqu'à présent, suivait le dollar américain comme une ombre s'en décolle, ne le suit plus dans sa chute.... C'est un symptôme très important.

A ST-MALACHIE

VUES ANIMEES

Dimanche dernier notre paroisse recevait avec grande joie la visite d'un père blanc d'Afrique. Ce dévoué missionnaire voulant nous faire comprendre la misère des indigènes et nous encourager aux aumônes nous donna un sermon très éloquent. Lundi soir ce père attirait les paroissiens par la contemplation de vues animées très intéressantes. Plusieurs furent attendris et prirent la résolution de soulager ces infidèles par leurs prières et leurs aumônes.

DIVERS

M. Albert Cadrin de Québec, est venu passer les jours gras chez son beau-frère M. A. Bilodeau.

M. Félix Fleury visitait ses parents de Montréal, la semaine dernière.

A FRAMPTON

STATISTIQUES

Au cours de l'année 1933 il a été enregistré dans notre paroisse 50 baptêmes, 10 mariages et 21 décès.

ELECTIONS MUNICIPALES

A la dernière assemblée du conseil municipal, en date du 8 janvier, eut lieu l'élection des conseillers.

M. Philémon Audet fut élu en remplaçant de M. Fridolin Lecours et M. Joseph Audet a été réélu pour un nouveau terme. Nos félicitations.

NOTES SOCIALES

Lundi le 12 février, M. et Mme Gédéon Perreault reçurent à dîner un grand nombre de parents et d'amis. Etaient présents: M. et Mme Gédéon Perreault, M. et Mme Adalbert Perreault, M. et Mme Edouard Dutil, M. et Mme Louis-Philippe Turcotte, le Docteur et Mme C. Hamel, M. Adélard Dutil, M. Jacques Audet, M. et Mme Delph Perreault, M. et Mme Achille Turcotte, ainsi que leur jeune fille, M. et Mme Amédée Giguère, M. Paul Giguère, Mlle Alexina et Mlle Bertha Giguère, M. Pascal Girard, ainsi que son fils tous de Frampton. M. et Mme François Perreault, M. et Mme Louis Perreault, M. et Mme E. Perreault, tous de Sts-Angeles.

Il y eut aussi chant et musique. Les invités se séparèrent à une heure avancée de la nuit, emportant un inoubliable souvenir à la cordialité de M. et Mme Perreault et des heures agréables passées en leur compagnie.

NOTES SOCIALES

Madame Georges Audet est descendue à l'hôpital de Québec pour suivre des traitements.

M. J. Tremblay, fils de Cyrille à l'hôtel-Deu de Québec, pour une opération d'appendicite.

Mme Joseph Roy aussi à l'hôpital pour la même cause.

NOTES SOCIALES

Le Dr Côme Hamel a descendu une de ses patientes à l'hôpital la semaine dernière.

M. et Mme Paul-Emile Drouin, M. et Mme Louis-Philippe Turcotte, Madame Achille Turcotte, M. et Mme Joseph Roy, M. et Mme Georges Audet, M. Fernand Drouin, M. Fridolin Lecours, le Dr C. Hamel, étaient tous à Québec samedi dernier.

Mlle Eileen Doyle de retour de Cumberland Mills.

Mlle Florence Bent, à Montréal chez des parents et amis.

Le Révérend Père Boudreaux des Missions étrangères de passage au prébiter.

M. Cyrille Boutin et M. Antonio Audet, à Ste-Marie dimanche dernier.

Mlle Marguerite Jacques de Québec en promenade chez son père M. Edmond Jacques.

M. Edouard Dutil à Valley Junction dimanche dernier.

Le Dr C. Hamel à St-Malachie la semaine dernière.

A ST-ISIDORE

VA-ET-VIENT

M. Antonio Turcotte était à Québec dimanche.

M. Gonzague Valois de passage à Québec mardi passé.

M. Nap. Bouffard est allé à Québec récemment.

Mlle Alice Boulanger est de retour de Montréal pour une quinzaine chez son père, M. Ephrem Boulanger.

Mlle Demerise Guay était aussi à Québec mardi dernier.

Mlle Eva Labrecque était à Québec ces jours derniers.

Mme Emile Gagné en visite chez des parents à Limoilou.

Mlle Emilia Guay de passage à Québec la semaine dernière.

M. l'abbé Lactance Blais de Notre-Dame de Grâce était de passage parmi nous ces jours derniers.

M. Alfred Nadeau, commerçant, à Québec, en voyage d'affaires ainsi que M. Omer Fontaine.

M. Fernand Roy est revenu de Québec ces jours derniers, Mme Chamberland à Québec, dimanche.

Mlle Laurette Francoeur était en promenade à Breakeyville, la semaine dernière.

M. Camille Chabot est parti pour un voyage en Europe.

Au Chef Lieu

A ST-JOSEPH

M. et Mme Elisée Garon, étaient de passage à St-Sébastien dimanche.

M. et Mme J. Linière Vachon étaient de passage à Québec la semaine dernière.

M. Jos. Toulouse, de St-Evariste, était de passage à St-Joseph dimanche dernier.

M. Jos. Lallier, de Québec, était de passage dans notre localité en fin de semaine.

M. D'Orvigny Miville Dechéne, de Ste-Marie, était à Saint-Joseph par affaires ces jours derniers.

M. Arthur Routhier, de St-Elzéar, était dans notre localité par affaires la semaine dernière.

M. J. E. Lemay, de Saint-Georges, était de passage à St-Joseph au cours de la semaine dernière.

M. Dr Hervé Reny était de passage à St-Prosper lundi dernier, ou il assistait à des funérailles.

M. Edmond Doyon, de St-Frédéric, était en tournée d'affaires à St-Joseph dimanche.

M. Félix Drouin, de Vallée Junction, était de passage à St-Joseph au début de la semaine, par affaires.

M. Wilfrid Doyon, de Vallée Junction, était également de passage à St-Joseph par affaires dimanche.

M. A. Grenier, de Frampton était à St-Joseph dimanche, en voyage d'affaires.

M. Georges Cloutier se rendait à Crambourne par affaires la semaine dernière.

Mlles Irène et Flore Haridy, de St-Evariste, sont actuellement à St-Joseph, en visite chez M. et Mme Alfred Blanchet.

Madame Louis Morin est de retour à St-Joseph de Beauce, après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de sa sœur, Madame Jules Vézina.

M. l'abbé Myles O'Farrell, curé, de St-Odilon de Crambourne, était de passage à St-Joseph de Beauce, lundi.

Madame André Taschereau est allée passer quelques jours à Québec cette semaine.

Jeudi l'après-midi, à l'hôtel Chateau Bellevue, a été tenue une clinique ambulante d'enfants.

M. Jean-Thomas Grenier, de St-Edouard de Frampton, était de passage dans notre localité par affaires la semaine dernière.

Mme J. A. Eleucippe Vachon, de St-Frédéric, était de passage à St-Joseph par affaires au début de la semaine.

M. l'abbé Philippe Cloutier, de Lévis, était de passage à St-Joseph de Beauce, au début de la semaine.

M. l'abbé Deslauriers, curé, de Sts-Angeles, était à St-Joseph cette semaine, à l'occasion du triduum.

MM. Gratien Spénard et André Taschereau, N. P., étaient en voyage d'affaires à Vallée Junction et Ste-Marie au début de la semaine.

NAISSANCES

M. et Mme Euclide Tardif, née Ernestine Gilbert, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née et baptisée le 18 février, sous les noms de Marie-Rose, Hélène, Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Tardif.

Le même jour, est née et a été baptisée Marie-Florida-Nol, enfant de M. et Mme Noel Lessard, née Yvonne Lessard, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Gagné.

TROP PARLER NUIT

U fonctionnaire du ministère de la Justice aux Etats-Unis, républicain de principes, était à se faire raser. Pour lui faire prendre ou perdre patience pendant l'opération, Figaro lui dit: "Ne craignez-vous point de perdre votre emploi, avec l'arrivée des démocrates au pouvoir?"

"Bah!" de répondre l'autre, "les démocrates ont besoin de nous les républicains, pour que les choses marchent bien!"

Le lendemain, il recevait ses huit jours! Son voisin, sur l'autre chaise, était le procureur-général!

CAISSE DE ST-JOSEPH DE BEAUCE

Rapport annuel. — Toutes les dépenses payées, la Caisse a réalisé un surplus de \$300.00. — L'actif est de \$15,157.61.

BONNE RESERVE

Le rapport annuel de la Caisse de Saint-Joseph de Beauce vient d'être rendu public. Cette institution a payé 4 p.c. de bonis. Toutes dépenses payées, elle a réalisé un surplus de \$300.00.

L'actif est de \$15,157.61. Un peu plus de la moitié est en dépôt aux banques, soit \$7,837.35.

La réserve de la société est de \$909.98.

Cette Caisse suit très bien l'esprit comme la lettre de ses règlements. Ses officiers sont très intéressés. M. Vachon qui en est le gérant est heureux de la bonne marche de la Caisse de St-Joseph.

Tous les prêts ont des petites remises tous les mois et cette Caisse rend des services incalculables à ses membres.

Nous souhaitons à cette Caisse un plus grand nombre de sociétaires, surtout des cultivateurs. Ils auraient bien tort d'attendre d'être dans le besoin pour demander leur admission.

Chronique de la Crèche

Québec, le 18 février 1934.

LES DAMES PATRONNESSES

La collecte annuelle que font à domicile, chaque année, la première semaine de carême, dans la ville de Québec, les Dames Patronnes de la Crèche S-Vincent de Paul, est justement en cours.

M. l'abbé Germain, directeur du Service des Adoptions, a présenté ces dames, au public charitable, par l'entremise du Poste CHRC.

ELLES SERONT DEUX.....

Elles seront deux..... Elles seront bien mises, distinguées, sympathiques..... Elles frapperont chez vous inopinément, comme de simples mendiants;

Elles auront un brassard et un petit boniment approprié; Elles reprendront le vieux thème traditionnel:

"La charité, s'il vous plaît, pour l'amour du bon Dieu!" Elles quèteront pour le plus jeune et le plus délaissé des pauvres de Jésus-Christ.

Elles vous diront que ce petit pauvre s'appelle Léon, qu'il est immense à habiller, coûteux à loger, dispendieux à nourrir;

Elles vous répéteront que, au grand bercail, le froid intense de l'hiver a dévoré jusqu'à \$80.00 de charbon par jour;

Elles vous diront leur ambition jamais pleinement réalisée de payer les frais du chauffage de la grande maison du petit pauvre;

Elles vous tendront une escarcelle; et vous aurez l'impression que vous faites à Jésus-Christ lui-même votre aumône.

Le rite sacré, par lequel est versé au sein des pauvres le superflu de tout bien, sera accompli.

Deux à deux, elles rentreront saines, mais heureuses, à leur propre foyer, les excellentes dames patronnes de la Crèche S-Vincent de Paul.

ADOPTIONS

15 en février; 31 depuis le premier janvier.

AUMONES

Par courrier, \$25.50; par visiteurs, \$13.84.

LEGS TESTAMENTAIRE

\$200.00

ANNONCES CLASSIFIEES

A VENDRE

Un poêle électrique presque neuf, émaillé gris quatre feux, avec fourneau, à vendre à bon marché.

Un moulin à coudre pour tailleur n'ayant pas servi, à vendre à bon marché. Moulin avec moteur électrique, le tout en parfait ordre.

ERNEST CARETTE
Ste-Marie, Bce.,

OUVRAGE

DE PREMIERE CLASSE
En fait de couture, réparation, nettoyage et pressage pour Messieurs.

M. J. N. LABONTE

210 rue Notre-Dame
Ste-Marie, Bce.

A ST-MALACHIE

Mlle Adrienne Bilodeau chez ses parents de Québec, récemment.

Mlle Noella Corriveau étudiante a passé le dimanche gras dans sa famille, M. Corriveau de St-Nazaire.

MM. Armand Aubé, Alfred Bernier, sont revenus dans notre paroisse après s'être absents plusieurs mois pour l'Abitibi.



5¢

CIGARES

WHITE OWL

IMPERIAL TOBACCO COMPANY
OF CANADA, LIMITED — MONTREAL

Renards Argentés

Comparez notre offre avant de disposer de vos peaux: essayez-nous en nous en envoyant une ou deux par la poste — Satisfaction garantie.

J. E. McCOMBER
3412, Ave du Parc Montréal

LA LIGUE DE LA BEAUCE

Comme dans toutes les autres ligues, la ligue de Beauce tire à sa fin, alors qu'il ne reste plus qu'une seule partie à jouer entre le Bellevue de St-Joseph et le Manoir Bilodeau de Vallée Jct. Cette partie promet d'être des plus intéressantes pour décider du championnat de la ligue de Beauce. Les chances sont également divisées, quoique les gageures soient de deux contre une en faveur du Manoir Bilodeau.

L'Avenir prochain nous le dira.

LIGUE PAROISSIALE A VALLEE JONCTION

Rien n'a intéressé plus la population de cette paroisse, que les quatre clubs formés au début de la saison se disputant la coupe du Rev. J. E. Turcotte, ptre, curé pour le championnat de cette ligue. Il nous reste qu'une partie à jouer dimanche le 18. Ensuite le détail 2e et 3e.

Voici le classement des clubs à date:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Manoir	9	5	4			40	30
Valsco	9	4	3	2		27	24
Village	9	4	4			26	32
Externat	9	4	4	2		22	29

Tél: Marquette 9331

Alex Julien, Prop.

HOTEL PLAZA ENRG.

446-448, Place Jacques Cartier,
MONTREAL.

50 Chambres. — 26 avec Bain.

Eau chaude et Téléphone dans chaque chambre.

Repas Servis Jour et Nuit. — Service de

Bières et Vins.

Déjeuner à la Carte — Dîner et Souper Table d'hôte 47

Chambre Simple: \$1.00 — Double: \$1.50

Avec Bain: \$2.00

Quand vous irez à Boston allez à:

HOTEL BELLEVUE

BEACON STREET

BOSTON, MASS.



A quelques minutes de marche des Théâtres et des centres financiers et commerciaux.

Chambre sans bain \$2.00 et plus. Avec bain \$3.00 et plus.

SERVICE DE RESTAURANT COMPLET

NOUVEAUX PRIX:

La Cloche de Lois, Abitibi



Un village nouveau, fondé par des chômeurs colons vient de surgir dans le Canton Privat, en Abitibi. L'endroit s'appelle Lois, mais ce nom sera bientôt changé pour celui de Laferté. Comme toute colonie naissante celle de Lois a besoin de beaucoup de choses et c'est pourquoi le Canadien National, remettant officiellement à la future chapelle une cloche qu'il avait en magasin et qui était montée autrefois sur l'une de ses locomotives faisant le service de la banlieue. Après avoir fait courir deux ou trois générations de banlieusards la cloche, mise au rancart avec la locomotive qui la portait, appellera désormais à la prière la paisible population de Laferté. Quelle noble et édifiante façon de prendre ses invalides!

On voit, en haut M. J.-E. Lafort, agent général du service de la colonisation du Canadien National, remettant officiellement à M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires-colonisateurs de la Province de Québec, le cadeau fait au village de Laferté par le réseau National. En bas, une locomotive affectée au service de la banlieue, avec sa cloche. En médaillon la nouvelle cloche de Lois accrochée à son support temporaire. (Photo. Canadien National.)

FANTASIES SUR L'ALPHABET

CONSEILS D'UN PAYSAN A SES AMIS

Aidons-nous, paysans, le ciel nous aider A
Nous, objet de risée, en blouse et tout cour B
Dont, de notre labeur, on ne peut se pa C
Qui nous laissons mener, qui pourrions comman D
Nous sommes les plus forts, étant les plus nombr E
Notre maire nous l'a dit; écoutons notre ch F
Nous voulons travailler, mais non être outr G
Être fiers de panser nos chevaux et nos v H
Groupons-nous, paysans, c'est moi qui vous le d I
C'est pour notre bienfait que notre maire a J
Nous serions imprudents de n'en faire aucun K
Il faut le seconder dans sa tâche si b L
Montrons notre valeur, n'ayons foi qu'en nous-m M
Entre nous, plus de rivalités et plus de N
Groupons-nous, paysans, sous le même drapeau O
Pour vivre librement, pour nous émanci P
Nous avons en tutelle assez longtemps v Q
A qui la faute? A nous, d'avoir ainsi souf R
C'est notre isolement qui fait notre faibl S
Nous voulons que nos droits soient enfin respec T
Nous voulons la justice, pas plus que notre d U
Il suffit de vouloir pour pouvoir arri V
Savoir ce que l'on veut, que l'idée en soit f X
Réfléchissez, amis, et souvent pensez- Y
Aidons-nous, paysans; pour que le ciel nous Z

LE CLUB BEAUCEVILLE N'EST PAS LE BEAUCE

Notre confrère de Beauceville semble vouloir faire croire à ceux qui ne connaissent pas la Beauce que le club de Beauceville représente la Beauce dans la ligue des Bons Sport. Nous tenons à ce que l'on sache que le club de cet endroit, composé entièrement ou presque de joueurs de Québec, ne représente pas la Beauce mais simplement Beauceville. Beauceville n'est qu'un endroit dans le comté et même pas le plus important, et nous croyons que lorsque la Beauce voudra se faire représenter à Québec elle n'ira pas chercher les équipiers québécois. D'autant plus que Beauceville même ne peut prétendre avoir une équipe locale qui puisse figurer. Les autres endroits tels, Ste-Marie, Beauce Jct., et St-Georges ayant leurs propres joueurs ne peuvent admettre que la Beauce est représentée dans la ligue des Bons Sport par ce club de Québécois. Si le chroniqueur des folies sportives de Beauceville peut démentir cela, c'est son affaire, mais la Beauce saura si elle doit rire ou non, des prétentions du "CANADIEN" de Québec.

A ST-SEVERIN

Mlle Simonne Vachon, de St-Frédéric, passait quelques jours chez M. Alphonse Lehoux dernièrement.

—MM. Adrien et Marie-Louis Lehoux ainsi que MM. Hermas et Lucien Bisson étaient de passage à St-Frédéric dimanche.

—M. et Mme Nap. Nadeau, de St-Pierre de Broughton, visitaient M. Richard Pomerleau dangereusement malade.

—M. Leblond, de E.-Broughton, passait les jours gras chez M. Évangéliste Lachance.

—Mlle Lucienne Lachance est de retour de Ste-Marie après une absence de quelques semaines.

—Mlle Laurette Gravel, de Tring Jct, Mlles Alfreda et Alice Cloutier, de St-Frédéric, visitaient M. Placide Vachon mar-

di dernier.

—MM. Hermas Vachon et L. Sylvain à St-Frédéric, dernièrement.

—MM. Lauréat Laplante et Origène Vachon, de St-Frédéric, étaient de passage à St-Séverin lundi dernier.

—M. et Mme Cléophas Sylvain ainsi que M. Fernando Labbé de passage à St-Frédéric récemment.

—M. et Mme Gédéon Couture étaient de passage à Thetford, la semaine dernière ou ils assistaient aux funérailles de M. François Couture, leur oncle.

—M. Gérard Nadeau était de passage à Scott dernièrement l'hôte de son amie Mlle Irène Ferland.

—M. Adrien Savoie, de St-Elzéar, était l'hôte de Mlle Léotitia Vachon, mardi dernier.

Où Loger à QUEBEC?
Aucun doute au

CHATEAU CHAMPLAIN

ENTIÈREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU
200 CHAMBRES — CUISINE FRANÇAISE — GRILL
PRIX MODÉRÉS.

200 Chambres avec bains, douches ou eau courante chaude et froide. — Chambres en suite. Ameublement de Luxe. — Service Irréprochable. Table Savoureuse. — Vins et Bières.
PLANS AMÉRICAIN ET EUROPÉEN
391-401, Rue St-Paul, Québec.
(En face de la Gare Union)

CULTIVATEURS

Les poules ont le roup ou catarrhe contagieux

Avec les gros froids que nous traversons, il se peut que vous ayez des poules qui soient atteintes du roup ou catarrhe contagieux. Quoi faire? D'abord tous les oiseaux qui paraissent malades doivent être mis à part dans un endroit plus chaud, mais bien ventilé. Les sujets les plus affectés devront être traités de la façon suivante: Lavez les conduits nasaux deux fois par jour avec une solution d'acide borique à 3 p.c. ou du permanganate de potasse une cuillerée à thé dans une chopine d'eau. Encore une fois, changez la litière souvent, tenez une litière sèche et propre, pas plus d'oiseaux par parquets qu'il ne le faut, une bonne ventilation, mais pas de courants d'air.

Ne vous servez pas des ustensiles que vous employez pour les ter de la nourriture ou soigner les oiseaux en santé. Soyez prudent.

La Gale

Pendant l'hivernement, il arrive que la gale fait son apparition sur certains animaux. Le plus souvent, elle commence sur la nuque, le garot et l'encolure. L'animal se lèche, se gratte, se frotte à son carcan et la peau devient plissée, épaisse, le poil il va s'en dire, tombe, presque entièrement. Voici un moyen pratique et qui donne de bons résultats. Tondez les parties affectées et saturez les avec de l'huile de ricin ou une huile douce tous les jours, jusqu'à ce que les croûtes tombent, ensuite brossez légèrement ces parties et faites des applications de saïndoux chaud pour faire pousser le poil.

Les couches chaudes

Ceux qui font des couches chaudes commencent à y penser. Ce serait le temps de remplacer les vitres cassées sur les chassiss, de faire usage du mastic, afin que tout soit prêt le moment venu. Avez-vous commandé vos engrais chimiques? Pour plus amples renseignements, écrivez à Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Qué.

LA BELGIQUE N'AIME PAS LE SIROP D'ÉRABLE

Il ne se vend pas de produits d'érable en Belgique, à l'exception de très petites quantités de sirop d'érable mélangées avec du sirop de sucre de canne, venant des États-Unis, et vendues en boîtes ou en bouteilles, dit le Commissaire du commerce canadien. La petite demande qui existe pour les produits des États-Unis vient des quelques citoyens américains ou canadiens qui demeurent à Bruxelles ou à Anvers, car les Belges ne connaissent pas ces produits. Les tentatives faites par le Bureau des commissaires canadiens pour introduire le sucre et le sirop d'érable n'ont pas réussi et les raisons principales sont que ces produits ne plaisent pas au peuple belge et que les prix en sont ordinairement trop élevés. D'ailleurs, les produits alimentaires avec lesquels les Canadiens consomment ces produits ne sont pas généralement employés en Belgique.

LIGUE DE LA CITE DE ST-GEORGES

La cédule régulière de la Ligue de la Cité est terminée avec le résultat ci-dessous. Le Club du Collège qui est en deuxième position jouera avec le club Orphelin, "ancien Molson", une série de 2 parties au total de points. Le vainqueur devra rencontrer le St-George Woolen Mills dans une série de 3 dans 5.

La première partie se jouera jeudi le 15 et la deuxième dimanche le 18 à 3-15 p.m.

P	J	G	N	P	P	P	C	P	T
St-G.W.M.	9	5	1	3	10	8	11		
Collège	9	5	0	4	21	16	10		
Orphelins	9	4	1	4	15	13	9		
C. de C.	9	3	0	6	17	26	6		

CANADA Province de Québec, District de Beauce, COUR SUPERIEURE

No. 13-990

Dame Alice St-Hilaire, épouse en communauté de biens par contrat de mariage du dit Conrad Fortin, cultivateur de Saint-Luc.

Demanderesse.

— vs —

Conrad Fortin, cultivateur de Saint-Luc.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10 ième jour de février 1934.

St-Joseph de Beauce, le 14 février 1934.

Ant. LACOURCIERE Proc. de la Demanderesse.

LA CHORALE DE ST-ISIDORE

A une séance plénière des membres de la Chorale de St-Isidore, tenue à la sacristie, le 14 février, 1934, sous la présidence de M. Georges Guay, la résolution suivante a été adoptée avec unanimité.

Les membres de la Chorale de St-Isidore profitent de leur réunion pour présenter à leur vénéré chapelain, leurs meilleurs vœux de santé, longue vie et bonheur, à l'occasion du Soixante et quinzième anniversaire de sa naissance, qu'il a célébré le 9 courant.

Ils constatent avec plaisir que pour lui le poids des ans ne paraît pas compter et semblable au vieux chêne de la forêt que ni les vents, ni la tempête ne sauraient ébranler, il résiste aux coups de la maladie, et semble inaccessible aux maux qui affligent cette pauvre humanité.

Ils forment des vœux pour que se prolonge encore longtemps son existence précieuse, afin que les reflets de l'or soient remplacés dans quelques années par l'éclat du diamant.

Proposé par M. Elisée Gourd.

Secondé par tous les membres présents, que copie des présentes soit transmise au vénérable jubilaire, ainsi qu'au journal, organe du district.

Georges Guay, prés.

J. F. Guillemette, sec.

Vraie Copie Certifiée

J. F. Guillemette, sec.

POUR LES AVICULTEURS

Le Syndicat avicole de Valley Junction, Beauce, commencera la saison d'incubation dans quelques jours. Ce syndicat possède d'un couvoir d'une capacité de 31,000 oeufs. L'an dernier ce couvoir s'est acquis une belle réputation dans le district et à l'étranger par la qualité des poussins d'un jour. Tous les membres du Syndicat qui font incuber les oeufs à ce couvoir ont fait inspecter leur troupeaux par l'Instructeur du Gouvernement. De plus, tous les membres ont fait faire l'épreuve du sang des troupeaux, contre la diarrhée blanche. Les réacteurs, de même que tous les sujets mal développés et n'ayant pas la pesanteur demandée, ont été enlevés dans les troupeaux.

Tous les oeufs qui seront mis en incubation seront posés suivant les règlements du Ministère. Nos éleveurs de volailles ont déjà plusieurs années d'expérience, et le Gérant du Syndicat, Monsieur Alfred Jacob, Valley Junction, possède toutes les qualifications pour donner satisfaction à tous les acheteurs de poussins d'un jour.

Les aviculteurs qui désiraient se procurer des poussins d'un jour de race PLYMOUTH ROCK, grise ou LEGHORN peuvent s'adresser à Monsieur A. Jacob de Valley.

Les commandes de poulets par grande quantité seront l'objet d'une attention toute spéciale.

Entrons donc en communication avec Monsieur Alfred Jacob, Valley-Junction, Beauce.

POURQUOI FAIRE IMPRIMER AU "GUIDE"

Parce que le service y est rapide.
Parce que les prix sont plus bas qu'ailleurs.
Parce qu'on y a satisfaction.

LES CONVULSIONS EPILEPTIQUES CAUSEES PAR LE VER SOLITAIRE

Les médecins assurent que bien des cas de convulsion ressemblant à l'épilepsie sont causés par la présence de parasites intestinaux dans le tube digestif. Ils sont si certains qu'ils examinent d'abord celui qui a des convulsions afin de s'assurer s'il n'a pas le ver solitaire. Les docteurs qui préviennent les ravages de cet horrible parasite, font tout pour en débarrasser l'humanité, mais ils sont souvent impuissants devant un malade qui ne peut croire en la présence de ce parasite et qui attribue sa maladie à d'autres causes.

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont traités pour toutes maladies, quand leur trouble réel est "le ver solitaire". Le symptôme de sa présence est facile à constater par l'expulsion de particules. Les symptômes suggestifs sont la perte de l'appétit, goût capricieux langue chargée brûlements d'estomac, douleur dans le dos, maux de tête avec une sensation de malaises et cernement des yeux. L'estomac est pesant, bloqué, parfois des glou-glou de l'estomac sont ressentis jusqu'aux extrémités intestinales. Parfois le malade sent une sensation d'éteuffement dans la gorge. Il a la peau jaune, perd du poids, a une respiration détestable, fatigué. Les convulsions épileptiques sont causées par ces monstres qui atteignent la longueur de 50 pieds. Quand ils sont introduits dans l'oesophage, ils peuvent étouffer leur victime. Débarrassez-vous de ce monstre d'un seul coup, avant qu'il ruine votre santé. Envoyez \$5.50 pour traitement de Laxtan si vous voulez le terrasser. Laxtan est inoffensif, même si vous n'avez pas le ver solitaire.

Vendu exclusivement par US Laboratoire 4832 USL Bldg. B. 2006, Hollywood, Calif. Pas vendu dans les pharmacies. Mentionnez état et âge. Laxtan fait spécialement pour vous et ne peut être envoyé COD. La remise accompagnera l'ordre. Pour enregistrer ajoutez 25cts. Le tout est Garanti. (Découpez cet écrit et conservez-le, il pourra vous être d'une grande utilité un jour. Montrez-le à un ami malade et il vous sera reconnaissant du bien que vous lui ferez.

TERRE A VENDRE

Une bonne terre de 7 arpents de large sur 22 de long située à 2 milles du village, près de l'école. Sucrière de 2700 érabes. Instruments aratoires nécessaires à la culture comprenant: faucheuse, moulin à battre, voitures doubles, etc.
Poulailler pour 100 poules.
Je vendrai avec roulant ou la terre seule pour \$2200.
S'adresser à:

JOSEPH-EMILE LACHANCE
St-Séverin Beaurivage

EXCURSION A QUEBEC ET LEVIS

SAMEDI LE 24 FEVRIER
LIMITE DE RETOUR, LE 26 FEVRIER

PAR LES TRAINS REGULIERS		Prix aller et retour
DE		
Sherbrooke, Lennoxville, Ascot, E.-Angus, Bishopton, Lac Frontière, Daquam . . .		\$2.50
Marbleton, Weedon, Mégantic, Ste-Cécile, St-Camille		2.25
St-Gérard, Garthby, Disraeli, St-Samuel, St-Sébastien, Ste-Sabine, Ste-Justine . . .		2.00
Black Lake, Coleraine, Courcelle, St-Evariste, Ste-Germaine, Ste-Rose		1.75
Robertson, Thetford, St-Ephrem, St-Victor, St-Jules, Morisset, Cumberland, St-Georges		1.50
Tring Jct., East-Broughton, Leeds, Beauceville		1.25
Vallée Jct., St-Joseph		1.00
Scott Jct., Ste-Marie		.75
Bras, Ville Lambert, Breakeyville, Ste-Hénédine, St-Anselme, St-Henri Village . . .		.50
Voitures de première classe seulement. — Aucun bagage Enregistré. — Enfants de cinq ans et au-dessous de douze ans.		
Moitié Prix.		
Une occasion de visiter vos parents et amis à un prix minime.		
Pour plus amples renseignements ou billets S'adresser aux agents.		

QUEBEC CENTRAL

VOUS Y GAGNEZ DE 3 FAÇONS

... Meilleures Cigarettes
... Plus de Cigarettes
... "Mains de Poker", en plus
avec le Tabac à Cigarettes TURRET

Suivez l'exemple d'une foule d'autres fumeurs avisés—"roulez vous-même vos cigarettes" avec le tabac à cigarettes Turret et faites en sorte que votre argent vous achète plus de tabac et de meilleur tabac. Vous obtiendrez aussi des "Mains de Poker" que vous pourrez échanger gratuitement contre les meilleurs papiers à cigarettes—"Vogue" ou "Chantecler"—ou contre d'autres cadeaux utiles.

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES

TURRET "FINE CUT"

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

PORTER "Champlain"

C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE

Pour les vieillards

A certaines heures de la journée, les vieillards sentent leur énergie décroître, leurs forces décliner; ils ont besoin d'un tonique stimulant pour remonter leur organisme et leur fournir l'énergie et la chaleur qui leur font défaut.

C'est alors qu'un bon verre de Porter Champlain est tout indiqué.

Agreeable au goût et ne fatiguant pas l'estomac, c'est la nourriture liquide par excellence, celle qui est la plus vite et le plus facilement assimilée.



BRASSERIE CHAMPLAIN

BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANÇAISE

M. CAMILIEN HOUE CANDIDAT A MONTREAL

Si M. Louis Alexandre Taschereau, Premier Ministre de la Province de Québec ne joue pas des cartes avec la prestidigitation dont il a toujours fait preuve, Camilien Houde sera candidat et maire de Montréal en avril prochain. Selon tous ceux qui connaissent le sentiment actuel à Montréal il est déjà admis que M. Houde va balayer le conseil de ville avec autant de facilité que Taschereau a su voler les dernières élections. Chacun son tour. Un gagne par la grâce du vote sans talon, l'autre par sa popularité. C'est le même résultat, obtenu par des moyens différents.

BEGIN MOTOR SALES EN PREMIERE PLACE

Nous avons appris avec plaisir que la maison Begin Motor Sales de Thetford Mines, est arrivée bonne première des maisons distributrices du Plymouth, au cours des dix premiers mois de 1933. Nous ne doutons pas que cette importante maison remportera un semblable succès cette année.

Voici les positions fournies par la compagnie Chrysler :

	1932	1933		1932	1933
Thetford Mine	6-7	28-0	Québec, Que.	4-7	11-3
Amherst, N. S.	1-3	20-0	Chatham, Ont.	8-2	14-2
Smiths Falls	9-3	26-7	Fredericton, N. B.	4-9	10-6
Brandon, Man.	7-0	16-9	Winnipeg, Man.	3-6	8-0
Lethbridge, Alta.	2-5	10-6	Sarnia, Ont.	2-8	7-2
Three Rivers, Que.	3-4	11-4	Moncton, N. B.	8-2	12-3
Sherbrooke, Que.	10-2	18-1	Victoria, B. C.	8-3	12-2
St. John Qué.	3-3	11-1	Montréal, Que.	5-3	7-1
Belleville, Ont.	8-3	16-0	Brockville, Ont.	5-4	9-1
Joliette, Que.	9-7	17-2	Barrie, Ont.	2-6	6-1



—: LE COIN DE LA METROPOLE :—

A ST-GEORGES

M. Maurice Veilleux est allé au Lac Edouard, en repos pour six mois.

Mme Napoléon Rancourt est allée à Montréal la semaine dernière à la prise d'habit de ses deux filles Augustine et Cécile, au convent des sœurs de l'Immaculée Conception au P. Viau à Montréal.

M. Pierre Pépin, barbier, est allé passer le dimanche à St-Prospier chez sa fille Mme Ernest Dutil.

M. l'abbé Nadeau, vicaire est parti pour Québec, suivre un traitement pour une quinzaine.

M. Ed. Farrell est allé à Montréal au commencement de la semaine dernière, par affaires.

M. Horace Sirois, agent de la Station de Morissette de passage, au commencement de la semaine dernière, chez M. W. Dionne.

M. Wilfrid Fortin, marchand, de St-Côme, de passage ici par affaires à la fin de la semaine dernière.

M. Jules Moisan est de retour de Québec, après une absence de quinze jours.

M. Notaire Grenier de St-Côme de passage par affaires ici, au commencement de cette semaine.

M. Arthur Grenier fabricant d'eau gazeuse, ainsi que son frère M. Edmond Grenier, sont partis pour l'Abitibi pour assister aux funérailles de leur frère, M. Gédéon Grenier, décédé à l'âge de 47 ans, après une courte maladie.

Mlle Marie-Louise Bolduc, à l'emploi de la Madawaska, est partie pour quelques mois à St-Jean N. B. pour cette même Compagnie.

Mlle Marguerite Gagnon est de retour dans sa famille après avoir passé les jours gras à Québec.

Mlle Juliette Gagnon est de retour d'une promenade de 2 mois à Trois-Rivières.

M. Armand Veilleux est allé à Québec par affaires au commencement de cette semaine.

Mlle Jeannette Rhéaume est allée à Beauceville pour une quinzaine, chez des amis.

M. E. Côté à l'emploi chez

V. Dionne et Fils, est allé à Québec, dans sa famille pour une quinzaine.

M. Desautels, gérant de la manufacture de chaussures est allé en voyage d'affaires à Trs. Rivières, cette semaine.

DECES

Est décédé le 15 février, M. Charles Bourque à l'âge de 53 ans. Son service et ses funérailles ont eu lieu samedi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille en deuil.

Est décédé à St-Georges, à l'âge de 22 ans, Mme Ernest Dutil, née Cécile Toulouse. Les funérailles ont eu lieu à St-Georges, jeudi. Nos sympathies.

AVIS

A partir de dimanche prochain le 25, notre poste Local de St-Georges VE-2-IM, émettra ses programmes sur une longueur d'onde de 40 milles.

Soyez aux écoutes dimanche pour le programme spécial donné par la Molson de midi et 30 minutes à une heure et 30 minutes au numéro 1180 Kilocycles.

RAQUETTEURS DE SCOTT A BEAUCEVILLE

A l'occasion du passage à Beauceville de Mlle Jeannette Morin, Reine des Sports. On nous informe que MM. Benoit Couture et J. A. Brochu de Scott se rendront à Beauceville en raquette, afin de participer à la démonstration sportive qu'il y aura le 25 février.

Ces intrépides raquetteurs étaient de passage aux bureaux du "Guide", mercredi dernier. Ils ont fait le trajet de Scott à St-Marie en 50 minutes.

L'AUTOMOBILE MEURTRIERE

Au cours de 1933, les accidents d'automobile ont causé 30,500 morts soit 1,000 morts de plus qu'en 1932.

D'après le relevé du conseil national de la sécurité, les accidents d'automobiles ont causé une perte globale de 640 millions de dollars.

ON OFFRE...

(suite de la page 1)

brant régnait et la foule a accompagné M. Houde jusqu'au marché. Tout le long du parcours l'ex-maire fut frénétiquement applaudi. Rendu au marché, une autre foule dense salua l'arrivée de M. Houde. Il en fut ainsi dans la salle du marché où une autre foule dense accueillit chaleureusement l'ex-maire.

L'assemblée fut des plus paisibles et les milliers de citoyens présents ont accordé à M. Houde, au cours de son discours de deux heures, les plus grands témoignages d'approbation.

L'ex-maire a offert sa plus entière collaboration aux gouvernements fédéral et provincial au cours d'un discours pondéré de deux heures.

Aux applaudissements frénétiques de la foule, M. Houde déclara ensuite: "Je me suis ennuyé de vous" et la foule répondit: "Nous aussi". "Laissons le passé, de continuer l'ex-maire, il existe tant de problèmes à solutionner dans l'avenir. M. M. Rochefort et Emidson m'ont présenté la candidature à la mairie. Il y a des précautions à prendre avec ces gens de la législature de Québec dont l'oreille a dû bourdonner il y a quelques minutes, l'oreille droite et non pas la gauche; ce serait donc une mauvaise nouvelle qu'ils ont apprise.

"Vous me demandez de rendre une réponse. C'est extrêmement dangereux de le donner. Ce ne sera pas aujourd'hui et probablement pas demain. Il faut guetter la conduite de ces messieurs car la charte se trouve dans un pays où les chats ont des griffes.

"C'est votre désir que je me présente de nouveau à la mairie (applaudissements) que Québec vous entende applaudir de la sorte et que votre spontanéité soit entendue aussi de la colline de Québec, on vous enlèvera les secours directs. Seulement je tiens à déclarer qu'on ne tente pas de grâce de s'arc-bouter davantage contre la population de Montréal qui désire voter pour des candidats à la mairie. On ne tient pas une population en état de désespoir, les lendemains sont trop dangereux.

"J'ai été sage depuis deux ans et il m'est pénible d'être dans l'obligation de me faire violence pour ne pas répondre. Un citoyen crie: "Donnes-y Camilien". Ce n'est pas l'heure de la critique acerbe, des suggestions catégoriques et des attaques virulentes, contentons-nous de donner des conseils, des notions sages. Les lendemains sont dangereux, on ne tient pas impunément toute une population dans l'état où elle se trouve. Vous avez été sages, sérieux et honnêtes dans vos revendications j'ai pris exemple sur vous. Je n'ai pas voulu, il y a deux ans, prêcher l'anarchie, la révolte, j'ai pensé à qui payerait les pots cassés. La sagesse ne veut pas dire que toujours nous ferons des concessions et que nous accepterons tout sans rien dire, mais il faut être patient. Si je m'étais laissé entraîner je ne sais où je vous aurais menés. C'est pour ces raisons que je n'ai pas voulu manifester. En examinant aujourd'hui si notre régime social actuel rencontre tous les besoins actuels j'offre au gouvernement ma plus parfaite coopération. N'allez pas croire que je veuille reculer, non mais nous attendrons.

D'ailleurs vous me connaissez suffisamment pour comprendre. Ce que nous ferons, nous allons demander et redemander avec insistance et avec encore plus d'insistance, tout ce que je vous demande moi, c'est d'être pour moi ce que vous avez été dans le passé et soyez assurés que nous obtiendrons beaucoup.

"Je suis capricieux, cette parade montre, cette assistance des plus nombreuses, ces applaudissements, ces vivats me vont au coeur, j'en ai besoin, faites-moi sentir que vous avez confiance en moi, je ne pourrai accomplir des miracles, mais avec vous je suis certain que nous ferons des merveilles. (Appl. frénétiques).

Après avoir fait plusieurs autres déclarations importantes au cours de son discours, qui dura deux heures, je termine, déclare M. Houde.

Mais la foule immense de crier: Encore! encore! Donnes-y Camilien! Nous ne voulons pas al-

LA LIGUE COMMERCIALE SE TERMINE EN QUEUE DE POISSON

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous pouvons dire que la ligue commerciale de hockey n'existe plus à Ste-Marie. Les deux clubs qui se disputent les dépouilles ne sont pas plus satisfaits l'un que l'autre et encore moins l'équipe du "GUIDE" que le frère Norbert a jugé trop forte pour détailler. C'est un bien ridicule championnat, après lequel court le collège. "LE REGINA" qui depuis quelques semaines s'était classé bon premier, attendait le résultat des parties entre le collège et "LE GUIDE" pour jouer la période finale. Les choses devinrent cependant de plus en plus corsées, à tel point que non seulement le club du collège se vit sur le point d'être déclassé, mais que le gérant du "REGINA" eut la frousse pour son propre club. En conséquence, afin d'éviter la défaite, les clubs du collège et du "REGINA" qui avaient raison de craindre, résolurent d'affaiblir "LE GUIDE" en lui enlevant des joueurs. La raison invoquée était des plus ridicules et nous ne connaissons que le frère Norbert qui a semblé y croire mordicus. Les autres se sont appuyés à cet argument plus pour obtenir un résultat que pour défendre un argument qui tient debout. Le nommé Desautels qui a le support d'une seule partie de son club a voté contre "LE GUIDE" et cela malgré les conseils de plusieurs de ses joueurs qui préféraient jouer contre un club gagnant que contre le champion voulu dans l'opinion du frère Norbert.

Nous avons pour les Révérends frères du collège Ste-Marie tout le respect et toute la considération auxquels ils ont droit, et comme preuve le public n'ignore pas que notre journal prend une grande part dans l'organisation du Euchre qui aura lieu en faveur de notre collège à la mi-carême. Cependant, ceci ne nous empêche pas de dire publiquement au frère Norbert, professeur de commercial, s'il vous plaît, que son zèle et son parti pris pour un club de hockey n'est pas prisé à Ste-Marie et son apparition sur la glace comme arbitre ne convient pas du tout.

Notre révérend ami peut se servir d'un autre journal s'il le veut pour nous répondre, tel qu'il nous le disait et la polémique peut continuer longuement, jusqu'au jour où après avoir été gérant de club de hockey, arbitre officiel d'une ligue, il devienne journaliste.

Jer en Abitibi! Chou Taschereau! On s'est fait bourrer! Nous gagnons 20 sous de l'heure à l'Université et la crise en plus! etc.

En terminant, M. Houde offre sa collaboration aux gouvernements fédéral et provincial. M. Houde demande de le laisser réfléchir encore sur la décision qu'il doit prendre et de suivre avec lui la réaction qui s'opérera d'ici peu.

Candidat ou non, termine M. Houde, dorénavant je vous verrai plus souvent". L'enthousiasme n'a cessé de régner pendant toute l'assemblée et la foule a lancé des répliques auxquelles M. Houde répondait du tac au tac.

ET C'EST VRAI

Faber, Alta. — Plusieurs cultivateurs de la région, profitant de la température printanière, ont commencé à discer et à labourer leurs terres. La température printanière est extraordinairement hâtive en plusieurs régions de l'Ouest.

A STE-MARGUERITE

BAPTEMES

Depuis le début de l'année 1934 nous avons eu quatre baptêmes dont voici les noms: 1er janvier: Joseph François Edouard, fils de M. et Mme Jos. Fournier. Parrain et marraine: M. Edouard et Mlle Annette Fournier, cousin et cousine de l'enfant.

Le 13 février, Joseph, Alphonse Armand, fils de M. et Mme Gaudias Bisson, Parrain et marraine: M. Alcide et Mlle Cécile Bisson, frère et sœur.

Le 16 février, Marie Gertrude Rollande, enfant de M. et Mme Richard Deblois. Parrain et marraine: M. Arthur et Mlle Alméda Deblois, frère et sœur.

Le 18 février, Denis François, fils de M. et Mme Georges Boutin. Parrain et marraine: M. et Mme J. Wilfrid Boutin, oncle et tante.

DIVERS

Mlle Mara Gagnon est de retour d'une promenade à Breakeville, chez des parents.

M. GUERTIN REITERE SON ATTACHEMENT A M. HOUE

Parlant à une assemblée de la Fédération Populaire, au No. 2316, rue Montréal-Est, M. Aimé Guertin, député de Hull, a fait d'importantes déclarations en rapport avec le retour probable de M. Camilien Houde dans le monde politique.

Après avoir été présenté par MM. Charpentier et Smith, le député de Hull a fait la déclaration suivante:

"J'espère que cette chaleureuse réception qui m'est faite ce soir, ne s'adresse pas tant à ma propre personne qu'à la grande amitié que j'ai toujours eue pour mon grand ami M. Camilien Houde (app.). Aux jours glorieux, comme aux jours d'affaissement, aux heures de découragement, je lui ai toujours manifesté l'amitié la plus sincère et je l'ai toujours assisté dans toutes ses défaites, lorsqu'il fut victime d'adversaires sournois, déguisés et cachés, trahi et même vendu par les propres amis de son parti, c'est à ce moment que je me suis approché de lui. La réception que vous avez faite, à M. Camilien Houde (délégation pour le prier d'être candidat à la mairie) et à laquelle il avait droit, ne peut me causer de plus grand plaisir et de plus grande joie. C'est grâce à M. Camilien Houde et à M. Aldéric Blain et à quelques autres députés que nous avons réussi à imprimer quelques-unes de nos idées dans les cerveaux qui auraient assuré la garantie d'un retour à la prospérité si elles avaient été suivies.

Les temps sont changés, et il est aujourd'hui impossible de reprocher à M. Camilien Houde un seul de ses actes, dit M. Aimé Guertin en terminant ses remarques aux applaudissements de l'assemblée.

LE NOUVEAU CONSEIL DE VILLE DE QUEBEC

Le nouveau Conseil de Ville sera formé comme suit:

MAIRE: S.-H. le maire J. E. GREGOIRE, avocat.
QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE: Dr P.-H. Bédard (No 1) et Arthur Poulin (No 2).
QUARTIER MONTCALM: François Jobin (No 1) et Emile Morin (No 2).
QUARTIER ST-ROCH: L.-F. Martel (No 1) et Emile Gosselin (No 2).
QUARTIER LIMOULOU: Louis Ferland (No 1) et Al-béric Noreau (No 2).
QUARTIER ST-SAUVEUR: Edmond Trépanier (No 1) Joseph Boutet (No 2) et Dr Eudore Parent (No 3).
QUARTIER CHAMPLAIN: Francis J. Dinan (No 1) et Wilfrid Samson (No 2).

A STE-AURELIE

NAISSANCE

M. et Mme Léon Giguère font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Lucienne, Henriette. Parrain et marraine: Louis Maranda et Yvette Maranda, frère et sœur. Porteuse, Mme Elie Giguère, tante de l'enfant.

NOTES LOCALES

M. Henri Giguère était de passage à Québec par affaires. —Mme Vve Jos. Morin visitait sa fille Mme M. Bégin de St-Prospier dernièrement. —Mlle Thérèse Paquet, était en voyage à St-Prospier chez M. Nap. Roy.

—M. l'abbé Poirier, curé de St-Philibert, était au presbytère dimanche le 11.

—Étaient de passage à Saint-Zacharie, à l'occasion d'un euchar: M. Jean Giguère et Mlle Imelda, Hélène, Rachelle et Gracia Giguère.

—M. Ed. Groleau de Saint-Zacharie de passage ici par affaires.

MARIAGE

Mercredi le 7, M. Joseph Vachon unissait sa destinée à Mlle D. Thompson, fille de M. Olivier Thompson, tous deux de cette paroisse. Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

AU THEATRE BELLEVUE

STE-MARIE DE BEAUCE

JEUDI VENDREDI, SAMEDI. LES 22 23 24 FEVRIER

--- GRAND SPECIAL --- "BRIC A BRAC"

BIENTOT --- !!!

"LE MAITRE DE FORGE"

AU THEATRE BELLEVUE